

# MONTS D'AMBAZAC

IMMERSION DANS UN PAYS LIMOUSIN



Tout d'abord merci à Hervé Goulaze, enseignant référent de ce travail, d'avoir été toujours disponible, attentif, et à l'écoute.

Une petite pensée pour Julie pour sa patience quand je laissais refroidir les pâtes.

Merci à Romain pour avoir payé la première tournée, à Even pour la deuxième et à Matteo d'être venu.

Et enfin un grand merci à Fred et Marie pour m'avoir prêté leur voiture sans chercher à savoir quand elle finirait dans le fossé...



Le « Mémoire de cent ans » s'inscrit dans le cadre de la formation paysage à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage (ENSAP) de Bordeaux. Ce travail d'écriture s'effectue au cours du sixième semestre à l'ENSAP.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>P. 7-9</b>
L'exercice du mémoire «cent-ans de paysage» .....	7
Les Monts d'Ambazac comme territoire d'étude .....	8
<b>I. UN PAYSAGE DE PUY LIMOUSINS</b>	<b>P. 11-45</b>
<b>A. Une unité paysagère, des motifs</b> .....	12
1. Une unité homogène .....	12
2. [...] à dominante forestière .....	14
3. [...] parsemée de clairière .....	16
4. [...] et d'autres motifs paysagers ponctuels .....	19
<b>B. Les variations paysagères des Monts d'Ambazac</b> .....	22
1. Versant sud, points culminants et piémont Ambazacois .....	24
2. Entre puy et tourbières, de Sauvagnac à Saint-Sylvestre .....	28
3. Entre puy et étangs de retenue, de la Crouzille au Mazeaud .....	32
4. La vallée de la Couze .....	36
5. Un replat pâturé, de Maillofragueix aux Combes .....	40
6. Versant nord, Bois de l'Échelle et plaine de Bersac .....	42
<b>II. ÉVOLUTION DES PAYSAGES DES MONTS D'AMBAZAC, HISTOIRE D'UNE INVERSION PAYSAGÈRE</b>	<b>P. 47-59</b>
<b>A. Du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : influence de l'ordre de Grandmont et premières exploitations des monts</b> .....	48
<b>B. Deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : apogée économique et démographique</b> .....	52
<b>C. Au XX<sup>e</sup> siècle : À l'ère de l'uranium, déprise et spécialisation agricole</b> .....	54
<b>D. Décembre 1999 : L'ouragan Martin, la tempête du siècle</b> .....	58
<b>E. Une inversion paysagère</b> .....	59
<b>III. QUEL FUTUR POUR LES MONTS D'AMBAZAC ?</b>	<b>P. 61-71</b>
<b>A. Enjeux et dynamiques paysagères</b> .....	62
<b>B. Scénario tendanciel, peu de bouleversements</b> .....	66
<b>C. Le retour d'un paysage productif ?</b> .....	68
<b>D. Un paysage traité à sa juste valeur</b> .....	70
<b>CONCLUSION</b>	<b>P. 73</b>

## L'EXERCICE DU MÉMOIRE «CENT ANS DE PAYSAGE»

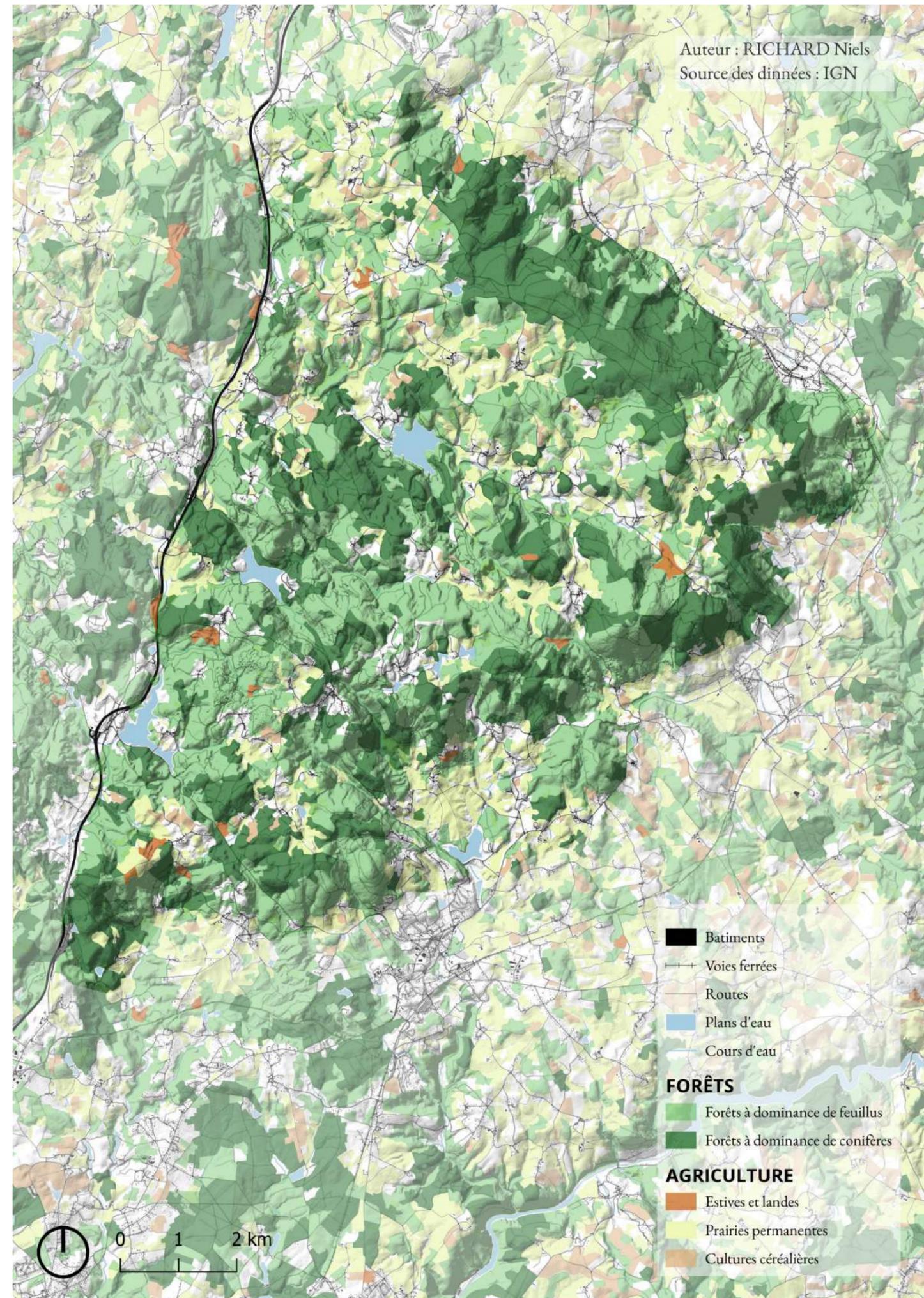
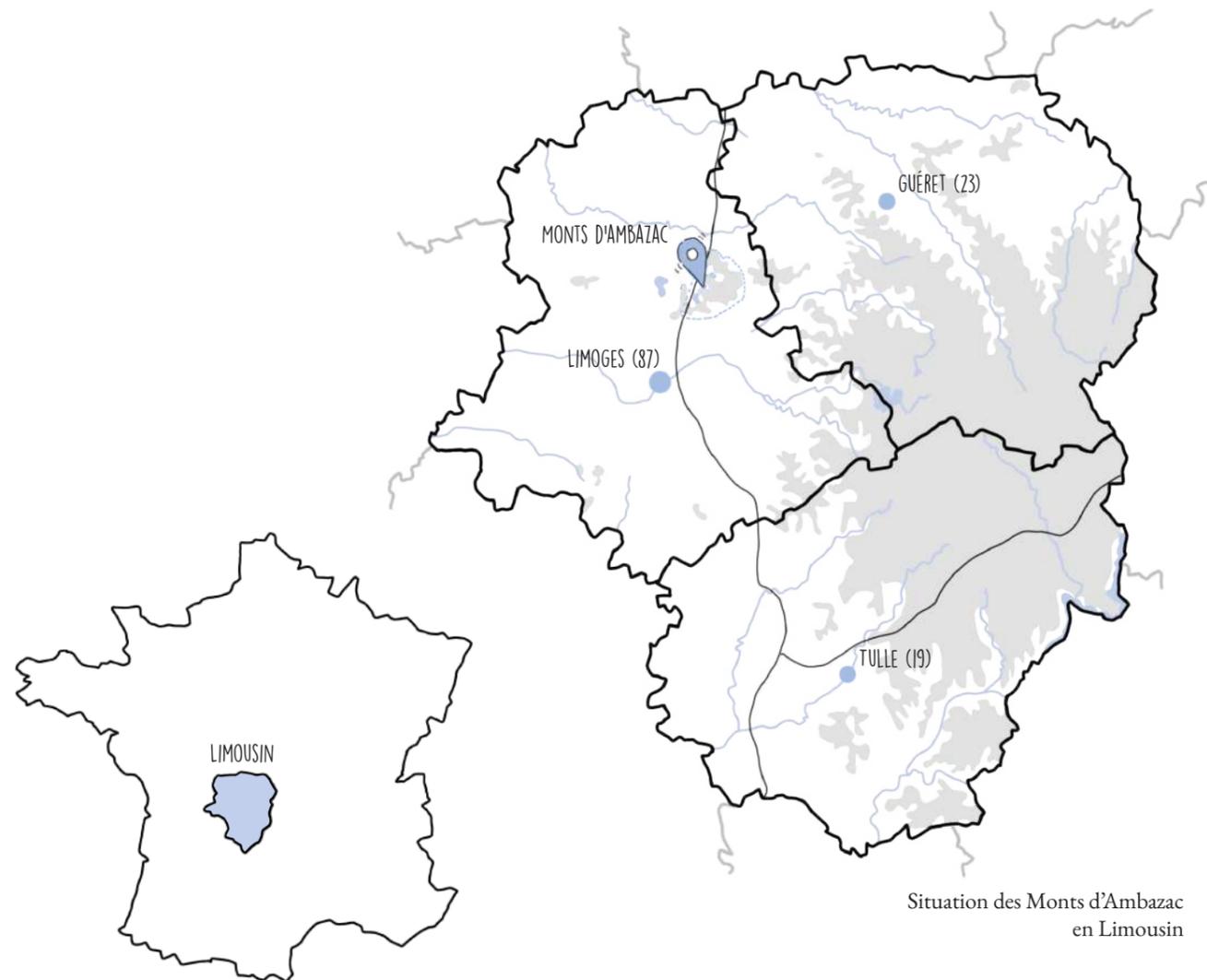
Le premier objet de cet exercice est de rendre compte des paysages d'un territoire choisi suite à une observation méticuleuse. Après avoir dressé un état des lieux de ces paysages, nous devons tenter de comprendre l'histoire qui a abouti à leur formation. Enfin, nous évoquerons les scénarios envisageables pour les paysages de notre territoire d'étude. D'une certaine façon, ce travail consiste en une forme de rétro-prospective paysagère.

A la recherche d'un territoire rural pour réaliser cet exercice j'ai rapidement pensé au Limousin où j'ai longtemps vécu puis je me suis naturellement tourné vers les Monts d'Ambazac au pied desquels j'ai grandi sans vraiment les connaître, les percevant comme un horizon lointain et mystérieux.

## LES MONTS D'AMBAZAC COMME TERRITOIRE D'ÉTUDE

Mon périmètre, tracé dans le petit massif des Monts d'Ambazac, représente environ 12 500 hectares intégralement en Haute-Vienne (87) mais qui frôle la frontière avec la Creuse (23) à l'est. Dans la région historique du Limousin, les Monts d'Ambazac, avec les monts adjacents de Blond et de Saint-Goussaud, représentent les premiers contreforts du Massif Central dont le relief continue progressivement de s'affirmer un peu plus loin, au sud-est, avec la montagne limousine et le plateau des Millevaches. Bien que situé à proximité de Limoges, la densité de population est très faible et les paysages agricoles,

forestiers et naturels dominant. La société y est encore fortement empreinte par un sentiment de ruralité dans ce que les habitants décrivent comme « la campagne » ou même « la montagne ». C'est donc un territoire profondément rural mais pas si désert, aux paysages riches, et qui pourrait devenir un territoire stratégique dans le contexte du développement durable, à l'échelle régionale de la « métropole » limousgaude. Ce territoire englobe un grand nombre de communes rurales ou périurbaines à proximité immédiate de Limoges qui se trouve au sud-ouest. Elles sont au nombre de 8 : Ambazac, bourg principal au sud du périmètre, Bersac-sur-Rivalier, La-Jonchère-Saint-Maurice, Saint-Léger-la-Montagne, Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Sylvestre, et Razès.



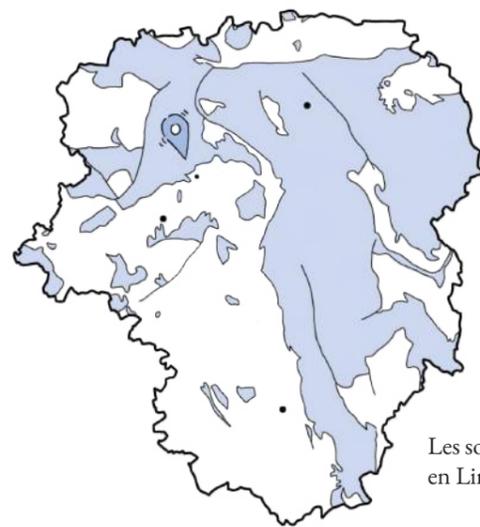
# I. UN PAYSAGE DE PUY LIMOUSINS

# A. UNE UNITÉ PAYSAGÈRE, DES MOTIFS

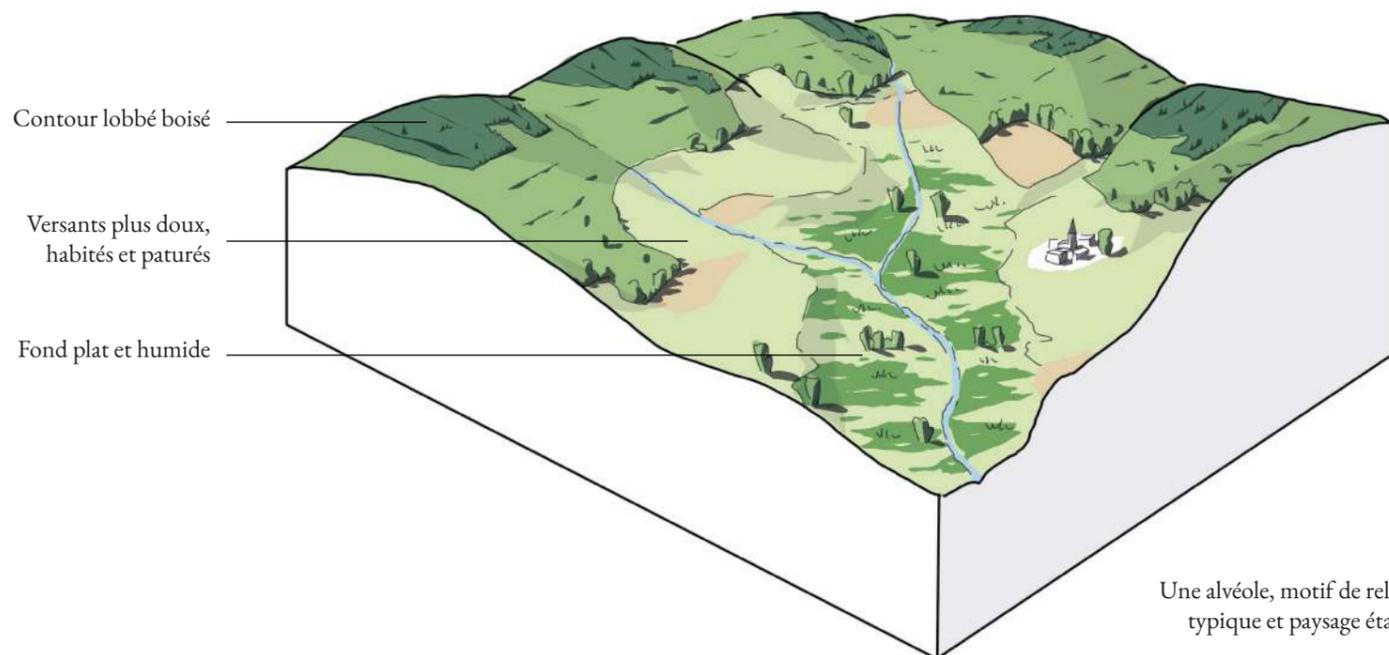
## 1. UNE UNITÉ HOMOGÈNE

Les Monts d'Ambazac, malgré des versants plutôt doux, émergent brusquement du plateau ondulé limousin pour le dominer de 400 mètres et culminer ainsi à 702 mètres d'altitude, ce qui leur donne un petit air de montagne. C'est au socle granitique du massif que l'on doit ces reliefs qui se démarquent des environs. Le granite étant plus difficile à éroder que les environs de gneiss. Les Monts d'Ambazac forment donc un massif de moyenne montagne aux croupes convexes avec de larges vallons en berceau. Les dépressions à fond plat sont entourées de contours lobbés, formant des alvéoles, typiques de ce genre de milieu. L'ensemble du massif est fait des mêmes roches et des mêmes reliefs. C'est donc sur des critères géomorphologiques que se dessine le périmètre d'étude, à l'exception de l'autoroute A20 à l'ouest qui crée une fracture immense dans le paysage et qui constitue une vraie frontière avec des paysages différents et un autre bassin de vie (Nantiat).

« **PUY** », du latin podium (« éminence » ou « promontoire »), est le terme local pour appeler un mont. Par exemple, « le Puy de Sauvagnac ».



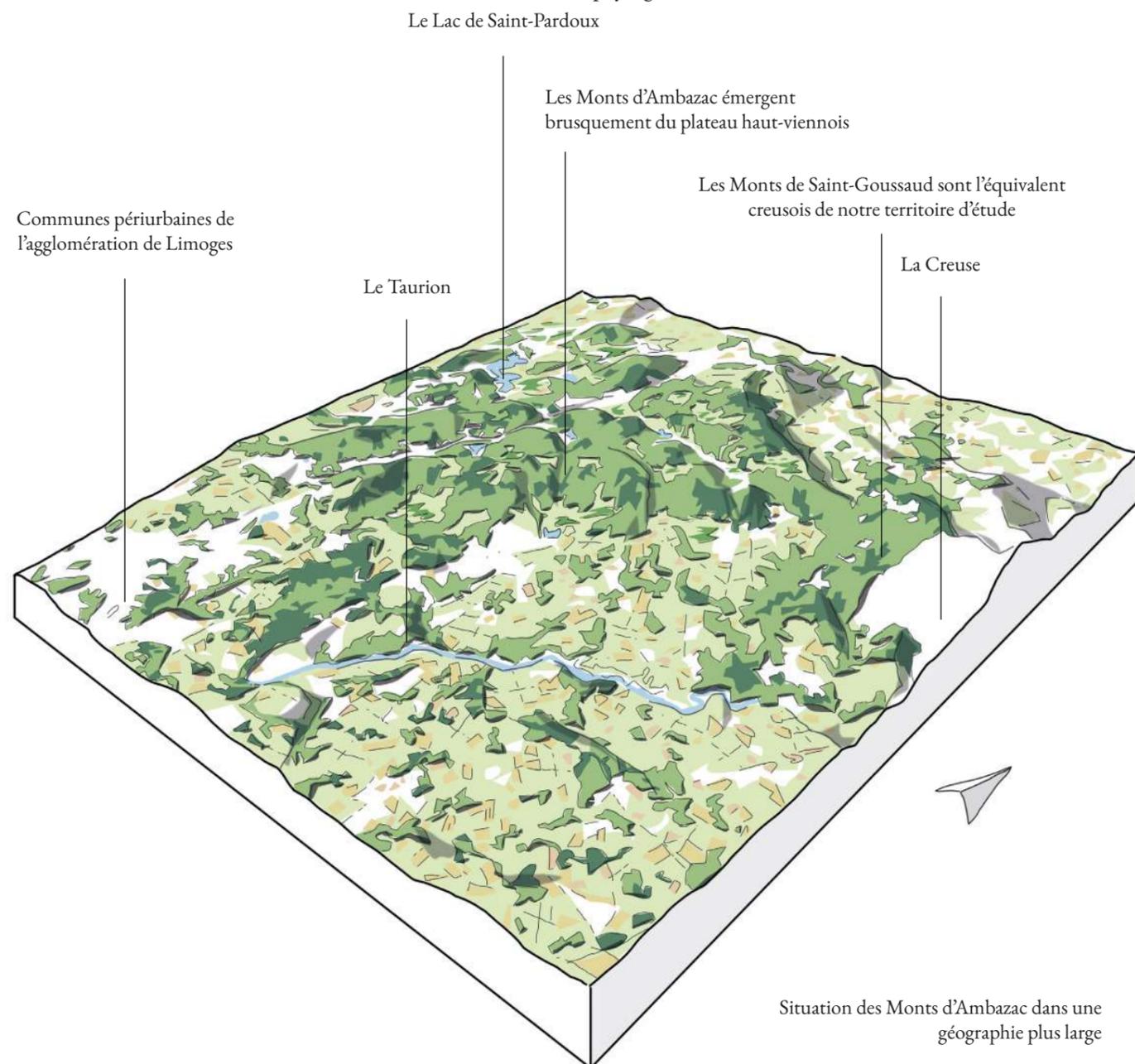
Les socles granitiques en Limousin



Une alvéole, motif de relief typique et paysage étagé

Vous l'aurez compris, ce périmètre est avant tout une unité géomorphologique homogène mais ces reliefs sont aussi à la base de l'ossature des paysages, tout aussi homogènes, des Monts d'Ambazac. Sur les hauteurs les sols sont moins profonds et les milieux plus exposés au vent ainsi qu'à la pénétration des températures, régulièrement négatives. Aujourd'hui c'est le domaine de la sylviculture. Alors que dans les creux, alimentés par les précipitations abondantes et le chevelu hydrographique, c'est l'humidité qui domine et laisse place aux tourbières et autres milieux hydromorphes.

Dans ce massif, vaste unité paysagère dont il se dégage en première lecture une grande harmonie, on découvre néanmoins une grande diversité. Les forêts denses de hêtres ou de douglas, les landes ocre, les émergences granitiques, les prairies d'un vert intense, les méandres des ruisseaux et les courbes du relief s'unissent pour former une douce ambiance commune à l'ensemble des monts alors que nous traversons une grande diversité de milieux. Les paysages des Monts d'Ambazac sont comme des toiles dont les motifs sont toujours les mêmes, mais les différences de proportions et de disposition de ces derniers créent des variations paysagères à échelle intermédiaire.



Situation des Monts d'Ambazac dans une géographie plus large

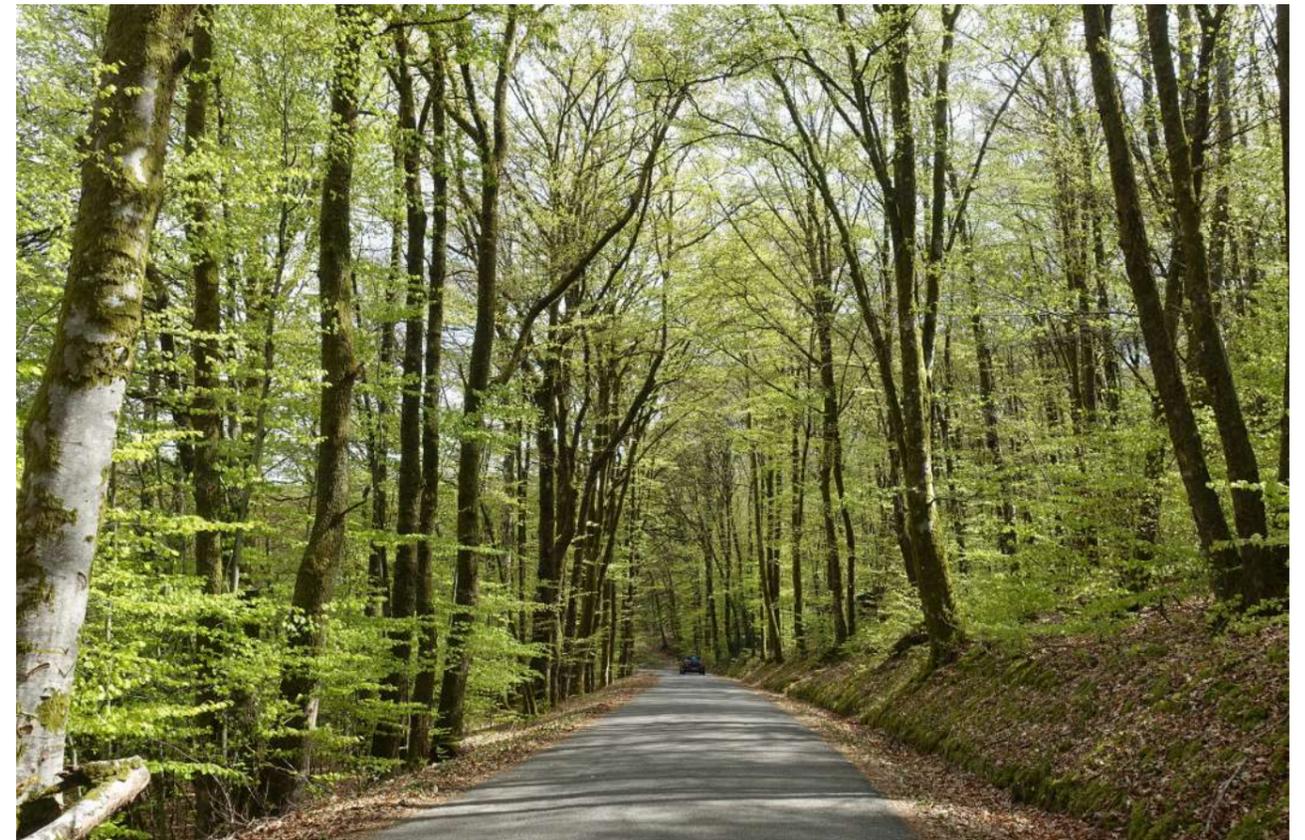
C'est alors à ces 3 échelles : de l'unité, du motif et de la variation qu'il convient d'étudier les paysages des Monts d'Ambazac. Commençons par l'échelle la plus resserrée, celle du motif. Cette description générique d'éléments isolés ne reflète pas le paysage dans ses dimensions d'interaction et de configuration spatiale mais permet d'évoquer des principes communs à l'ensemble du massif qu'il est utile d'avoir en tête pour mieux comprendre les paysages à l'échelle supérieure, celle des variations paysagères. Ces descriptions générales ont pour but d'alléger celles des grandes variations paysagères en évitant les répétitions tant les motifs sont identiques et répétitifs dans l'ensemble des paysages étudiés.

## 2. [...] À DOMINANTE FORESTIÈRE

Le motif dominant dans les Monts d'Ambazac est indéniablement la forêt qui couvre plus de deux tiers des surfaces du massif.

Se distingue dans un premier temps la forêt de feuillus, endémique et étagée. En bas des pentes elle est très diversifiée alors que sur les versants elle est dominée par les chênaies et les taillis de châtaignier qui laissent progressivement leur place au hêtraies (à houx notamment) avec l'altitude. Ces forêts de feuillus sont sillonnées par un grand nombre de sentiers pédestres et cyclables.

Sur les croupes et les versants les plus raides, de grandes masses d'un vert sombre s'étendent. Leurs formes géométriques contrastent avec les rondeurs du relief et des boisements spontanés. Ce sont de grandes forêts d'exploitation exclusivement plantées de douglas bien rangés en alignements parallèles. Ce paysage sylvicole est rythmé par des cycles de coupes rases, de replantations, puis après 25 à 30 ans de culture et d'éclaircies successives une nouvelle coupe rase, que la population locale semble vivre ou percevoir de véritables plaies dans le paysage.



Route encadrée par une grande hêtraie endémique



Versants boisés visibles depuis le piémont



Derrière une coupe rase, une parcelle sylvicole de douglas

### 3. [...] PARSEMÉE DE CLAIRIÈRES

Pour autant, au milieu ou entre ces espaces enforestés des ouvertures persistent et créent comme des grandes clairières qui sont de trois types :

Les clairières habitées sur les replats ou les versants doux. Les prés de fauche et les jardins tondus entourent d'anciens hameaux de granite ayant en partie perdu leur vocation agricole mais qui restent pour la majorité très bien conservés.

Les clairières pâturées sont occupées et entretenues par l'élevage ovin et bovin. Elles sont particulièrement présentes dans les fonds de vallons et dans les zones où le relief est moins accidenté. Encore marquées par un bocage plutôt dense, de petits murets de pierre sèche et de haies arborées, ces clairières n'offrent pas de grandes étendues immaculées et sont ponctuées de landes de bruyère et de fougère aigle.



Bourg de Sauvagnac et son clocher



Dans le hameau de Malley, une ancienne prairie encadrée de murets en pierre sèche, devenue un jardin parfaitement tondu



Pâturages ovins et bovins dans les monts

Les clairières humides dans les fonds de vallons et d'alvéoles conservent également de belles ouvertures dans le paysage. Souvent occupées par des tourbières et des landes humides ils abritent une faune et une flore très particulière qui fait d'ailleurs l'objet d'une protection à l'échelle nationale (réserve naturelle nationale de la Tourbière des Dauges). Les tourbières et terres humides sont aussi comme une assurance sécheresse pour les éleveurs ovins mais surtout bovins qui y laissent pâturer leurs troupeaux en été pour reposer les prairies en herbe.



Lande humide irriguée par la Couze

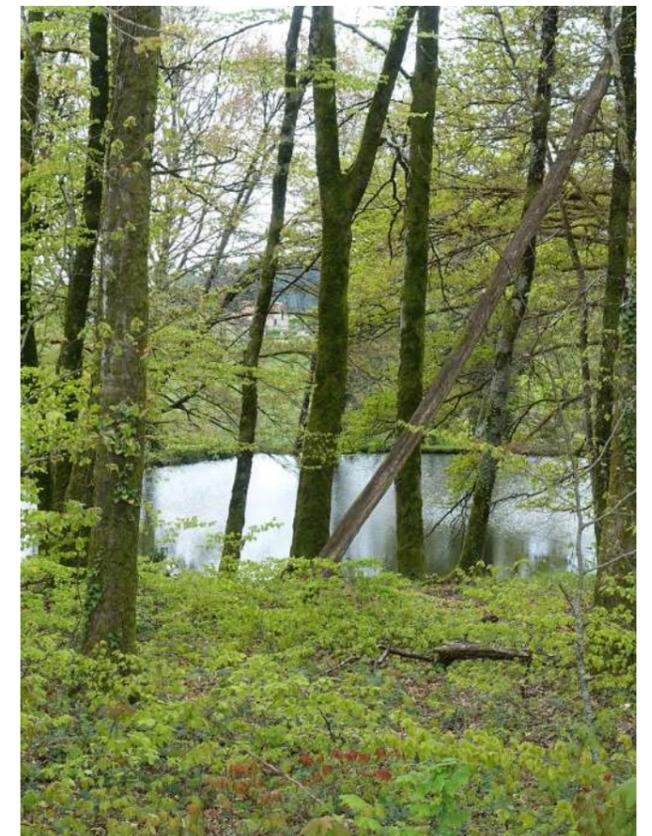
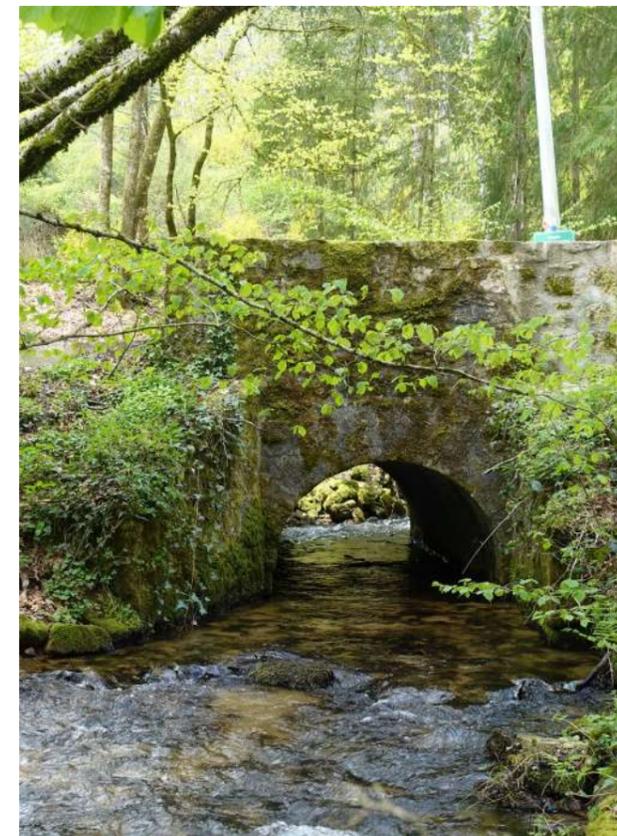


La réserve naturelle de la Tourbière des Dauges fait prospérer une large ouverture dans les paysages forestiers des monts

#### 4. [...] ET D'AUTRES MOTIFS PAYSAGERS PONCTUELS

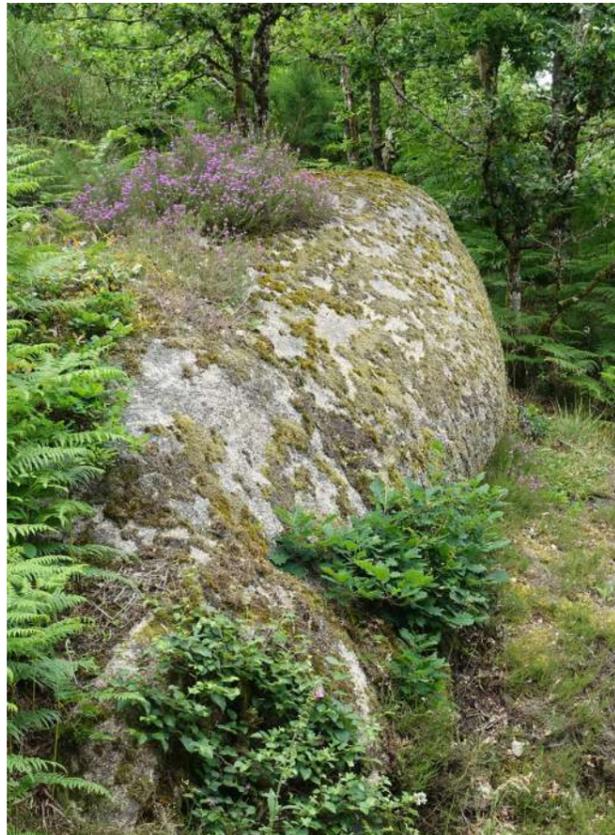
Ponctuant les milieux forestiers et les clairières, les motifs de l'eau et du granite rythment également la découverte des paysages des Monts d'Ambazac.

L'eau est omniprésente tant les ruisseaux, les rivières, les petits étangs ou les grandes retenues d'eau sont nombreux. Ils créent des scènes pittoresques dans tout le massif. D'un point de vue un peu plus abstrait, les ambiances mystérieuses de brouillard ou le vert intense de l'herbe et des forêts qui habille les pentes toute l'année donnent l'impression d'une humidité quasi-permanente.



L'eau se manifeste de divers manières au fil de la promenade

Le granite aussi est repérable à toute les échelles et à tout endroit. Les champs sont découpés par des murets de pierre sèche, les bourgs et les hameaux, les croix, les ponts et les moulins sont faits de la même pierre et d'impressionnants chaos rocheux laissent paraître le socle granitique sur lequel ces paysages s'organisent.



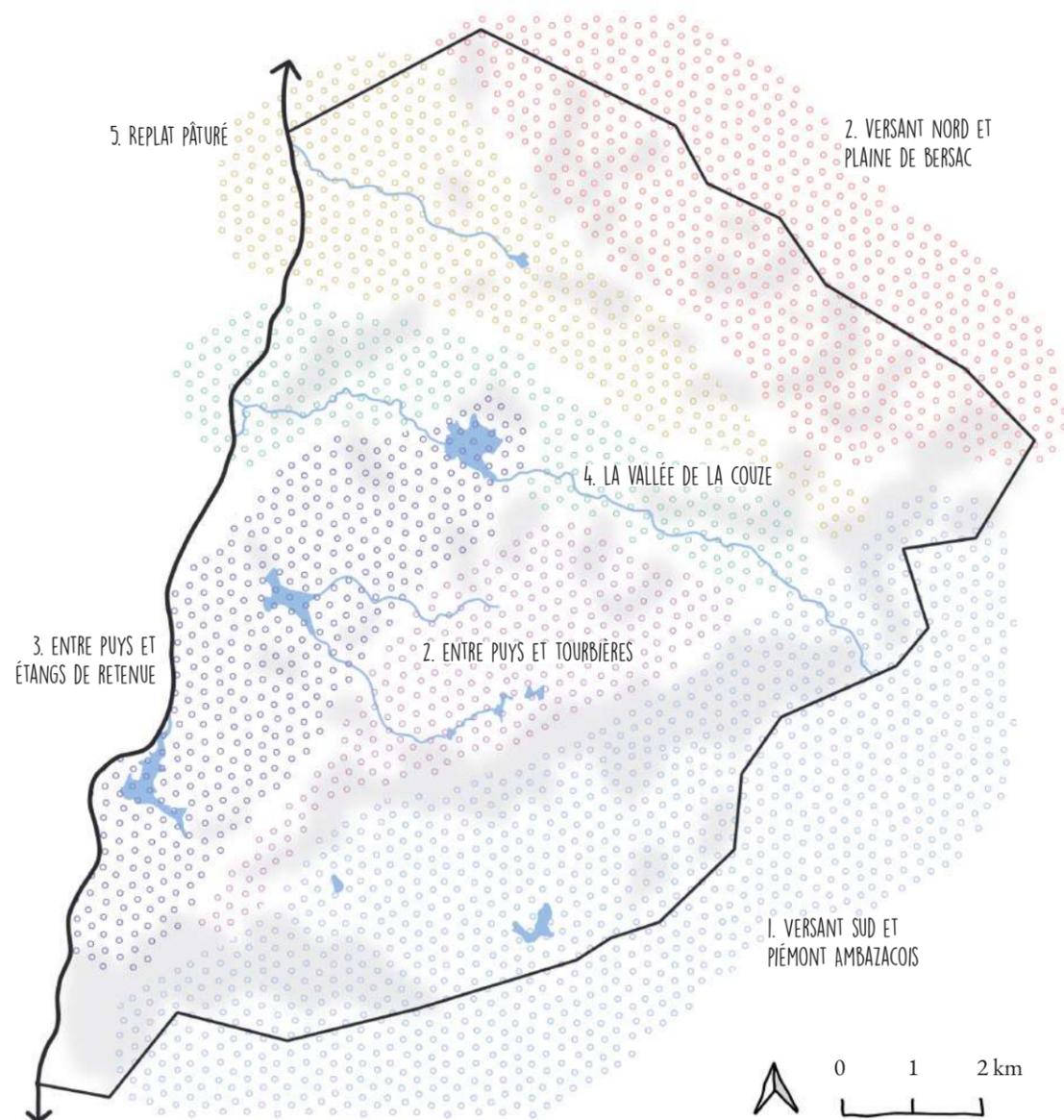
Le socle granitique des monts trahit sa présence en tout lieu

Ces motifs sont ce que j'ai appelé des antanaclases paysagères, des mots que l'on peut répéter sans qu'ils n'aient jamais la même signification, qui se dérivent du fondement du paysage à de simples détails. Le granite est ici une pierre au sol, là une habitation et surtout le responsable de ce relief caractéristique. L'eau elle aussi se laisse deviner à toute les échelles d'observation. Ce sont ces antanaclases paysagères qui créent une si grande harmonie dans les paysages des monts d'Ambazac, qui leur donnent une identité commune.

## B. LES VARIATIONS PAYSAGÈRES DES MONTS D'AMBAZAC

Constituées des motifs paysagers décrits plus tôt, de grandes variations paysagères organisent les paysages globalement homogènes des Monts d'Ambazac. Ces variations sont issues de contraintes géographiques autant qu'elles sont l'expression de choix et de la contribution des sociétés à la fabrication de ces paysages.

Elles sont au nombre de six : le versant sud et son piémont (1), les premiers puits du sud (2), le cœur ouest des monts (3), la vallée de la Couze (4), le replat nord (5) et enfin le versant nord (6).



Situation des variations paysagères dans les Monts d'Ambazac



Panorama de la diversité paysagère des monts d'Ambazac

## 1. VERSANT SUD, POINT CULMINANT ET PIÉMONT AMBAZACOIS

Le Versant sud est le plus abrupt puisqu'il est constitué des monts les plus hauts du massif (Puy de Sauvagnac 702m alt.) qui dominant de près de 300m le plateau limousin qui s'étend au sud. Vus depuis le contrebas, les premières pentes et le massif s'élèvent de manière assez brutale. Ils constituent un arrière-plan pour toutes les vues dégagées depuis le piémont, avec des hauteurs densément plantées de douglas qui pèsent toute l'année de leur vert sombre.

Ces versants raides et boisés offrent un terrain de jeu idéal à la pratique des sports de nature. La base de trail d'Ambazac s'étend autour du domaine de Muret (centre équestre, sports de raquettes...) et de l'étang de Jonas en grim pant sur les monts. Alors qu'un grand bikepark sillonne les pentes du Puy de Sauvagnac ponctuées de grands monticules qui servent de tremplin aux vététistes. Ce bikepark renommé (le seul à 200km à la ronde) est tout proche du site de la Pierre Branlante, célèbre pour son belvédère qui permet d'apercevoir les monts d'Auvergne par temps découvert. Ces versants sont donc innervés de nombreux chemins et sentiers très appréciés des sportifs et des promeneurs.



Depuis le belvédère de la Pierre Branlante on aperçoit, au loin, le Massif Central



Les monts offrent un arrière-plan pour toute les vues dégagées du piémont, ici depuis le bourg d'Ambazac

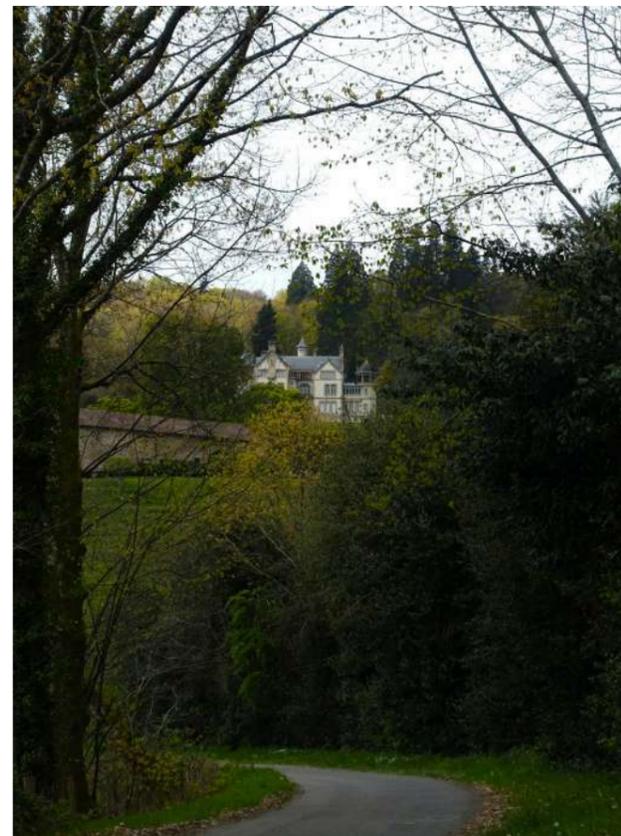


Un plateau agricole semi-bocager s'étend au pied des monts, ici le bourg de La-Jonchère-Saint-Maurice et ses environs

Au pied des monts, les communes d'Ambazac, bourg principal du territoire, et de La-Jonchère-Saint-Maurice s'étendent sur le piémont. Ce sont deux bourgs essentiellement dortoirs où l'on trouve tous les services nécessaires (commerces, santé, écoles...) mais dont la majorité de la population travaille à Limoges à 25 minutes de là. Ils sont d'ailleurs traversés par la D914 qui relie Limoges à Guéret et qui crée une certaine fracture et confusion dans les bourgs, brouillant leur centralité. Les bourgs et leurs commerces ont du mal à trouver du dynamisme alors que les supermarchés sont placés à l'entrée de la ville. Les centres-villes ont pourtant un potentiel de charme lorsque les maisons sont rénovées et les crépis enlevés pour révéler les pierres et maçonneries cachées, ou lorsque sont organisés les grands marchés de producteurs, etc. Autour de ces bourgs, l'étalement urbain a parfois fini par relier les hameaux de pierres traditionnelles par l'intermédiaire de pavillons implantés en ruban le long des routes.

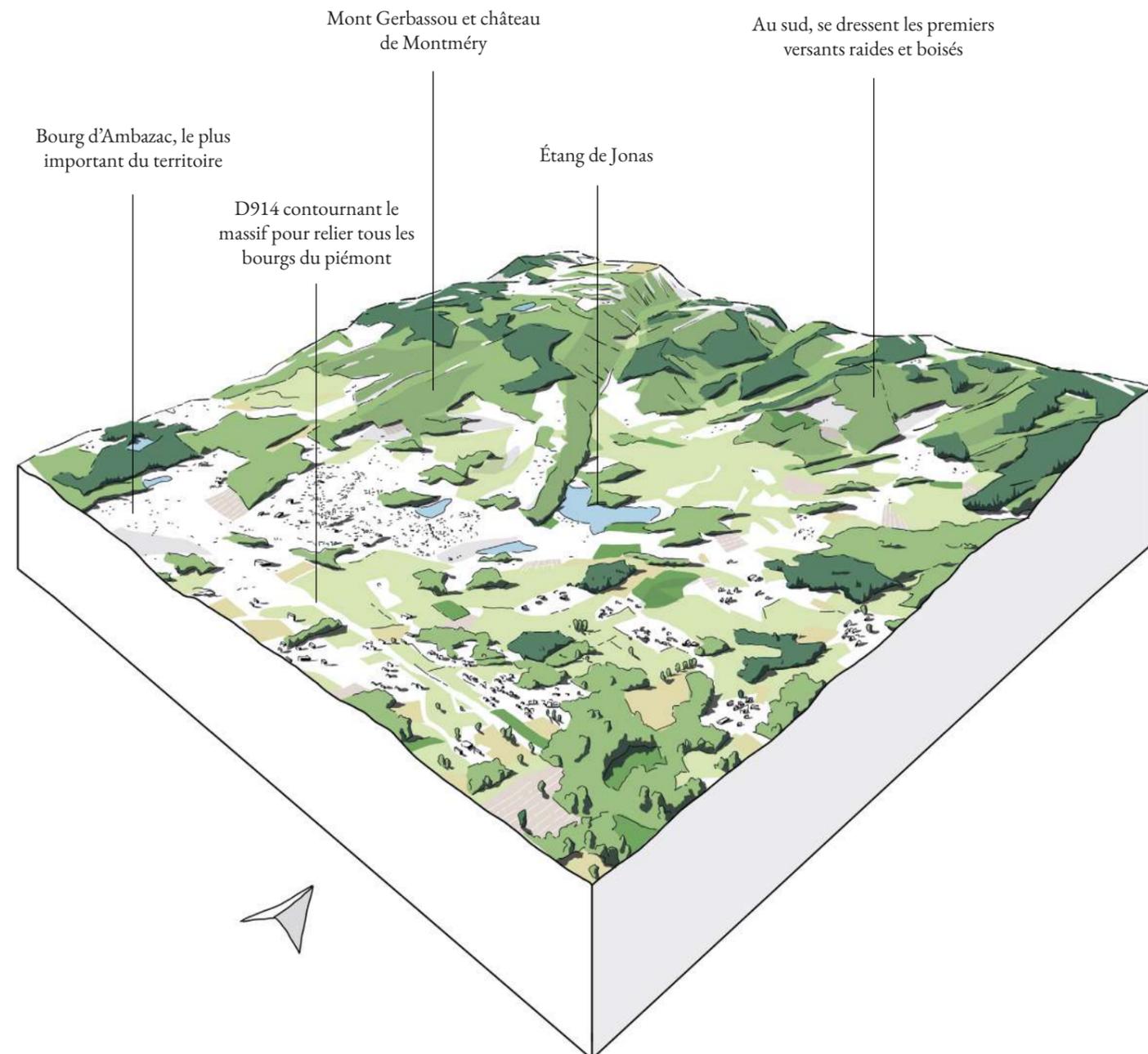
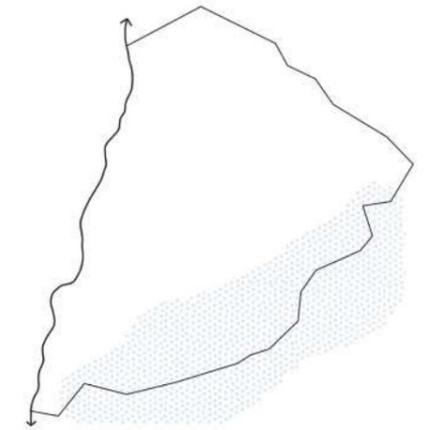
Plus loin au sud, un plateau ondulé s'étend, monopolisé par l'élevage bovin de race limousine et la culture fourragère de maïs et de blé. Ce plateau découpé par des cours d'eau comme le Taurion, affluent de la Vienne, peut être qualifié de semi-bocager puisque le remembrement n'y est pas très abouti : haies et bosquets rythment encore ce paysage.

Une dernière composante plus ponctuelle marque le paysage du versant Sud, les châteaux et domaines bourgeois. Ils se distribuent indifféremment dans les monts ou sur le plateau. Parmi les plus notables, le château de Montméry perché sur le Mont Gerbassou (559m alt.), épargné de l'enrésinement grâce à l'entretien du parc. Du reste, on distingue très clairement les grands arbres exotiques de parc, dont nombre d'entre eux sont désormais classés. De même, étant une ancienne pépinière pour ce genre d'arbres de château, s'illustre ainsi l'arboretum de la Jonchère, lieu de promenade remarquable sous les collections de résineux du monde entier.



Sur le Mont Gerbassou, puy auquel est adossé le bourg d'Ambazac, le château de Montméry et son domaine le conservent de l'enrésinement

## SYNTHÈSE LE PIÉMONT D'AMBAZAC

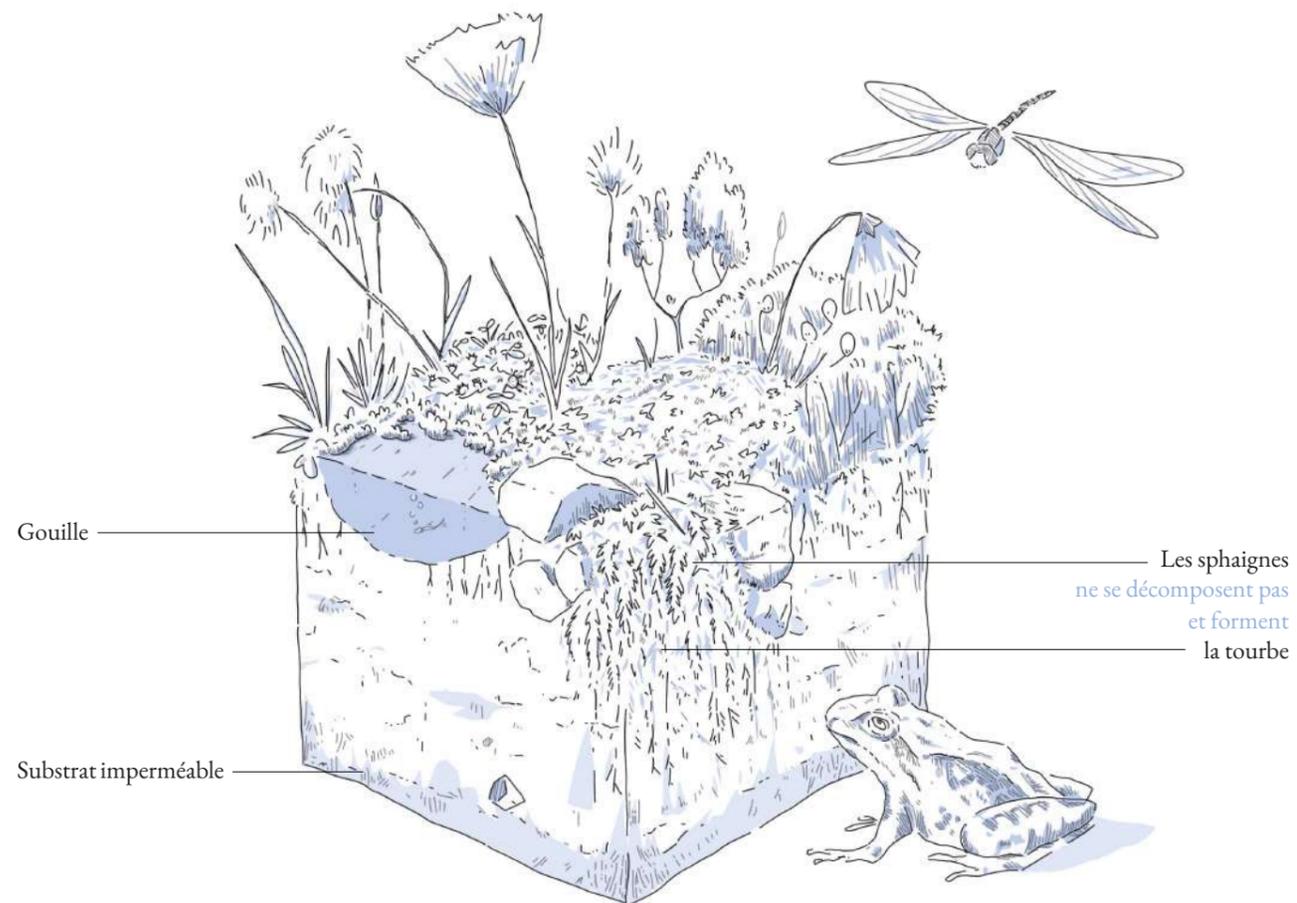


## 2. ENTRE PUYs ET TOURBIÈRES, DE SAUVAGNAC À SAINT- SYLVESTRE

Après être montés sur les pentes raides grâce aux routes ou sentiers sinueux, un paysage de rondeurs fait de dépressions et de monts s'offre à nous. En fonction du point de vue, au fond du vallon, ou sur des hauteurs, encerclé par la forêt ou sur un belvédère l'observateur profite de paysages parfois fermés où l'on aperçoit à peine la suite du chemin emprunté, parfois dégagés ouvrant la vue sur l'horizon et les croupes des monts adjacents.

Dans ce champ de monts essentiellement boisés les principales ouvertures résident dans les dépressions humides. On trouve de nombreuses tourbières et landes

humides au fond des alvéoles qui s'insèrent entre les monts. Les innombrables ruisseaux du massif irriguent les fonds tourbeux et alimentent une biodiversité riche et très spécifique : drosera, sphaigne, jonc, arnica des montagnes, batraciens, rapaces... Cette richesse est d'ailleurs reconnue et protégée car outre la réserve naturelle nationale (RNN) de la Tourbière des Duges déjà mentionnée, le site des Sauvages est une réserve naturelle régionale (RNR) et de nombreux périmètres Natura 2000 se distribuent dans les monts. Ces réserves sont d'une grande diversité et n'abritent pas que des tourbières mais aussi des boisements remarquables comme les hêtraies à houx, des bas marais, de rares landes humides, des aulnaies, et surtout des landes sèches. Tous ces motifs nous offrent des panoramas d'une grande harmonie où couleurs, reliefs, herbacées et boisements créent des scènes très pittoresques.



Au milieu de la grande Tourbière des Duges, le Puy Rond abrite des landes sèches d'une grande richesse biologique

Tout proche de ces réseaux tourbeux formés il y a 11 000 ans, se trouvent d'autres « reliques », des bourgs médiévaux très anciens, Sauvagnac et Grandmont. D'abord construits autour de leur église (classées aux monuments historiques), ils sont aujourd'hui des petits bijoux de patrimoine mis en valeur pour le tourisme et fréquemment traversés par les pèlerins. Construits exclusivement en granite ils ne comptent que quelques bâtisses mais concentrent une densité importante de petit patrimoine (croix, lavoirs, fontaine, pêcheries, vitraux...).

Comme le versant nord, cette partie des monts est très propice au tourisme vert, certes d'une autre nature (le patrimoine plutôt que le sport) mais elle révèle un potentiel certain.

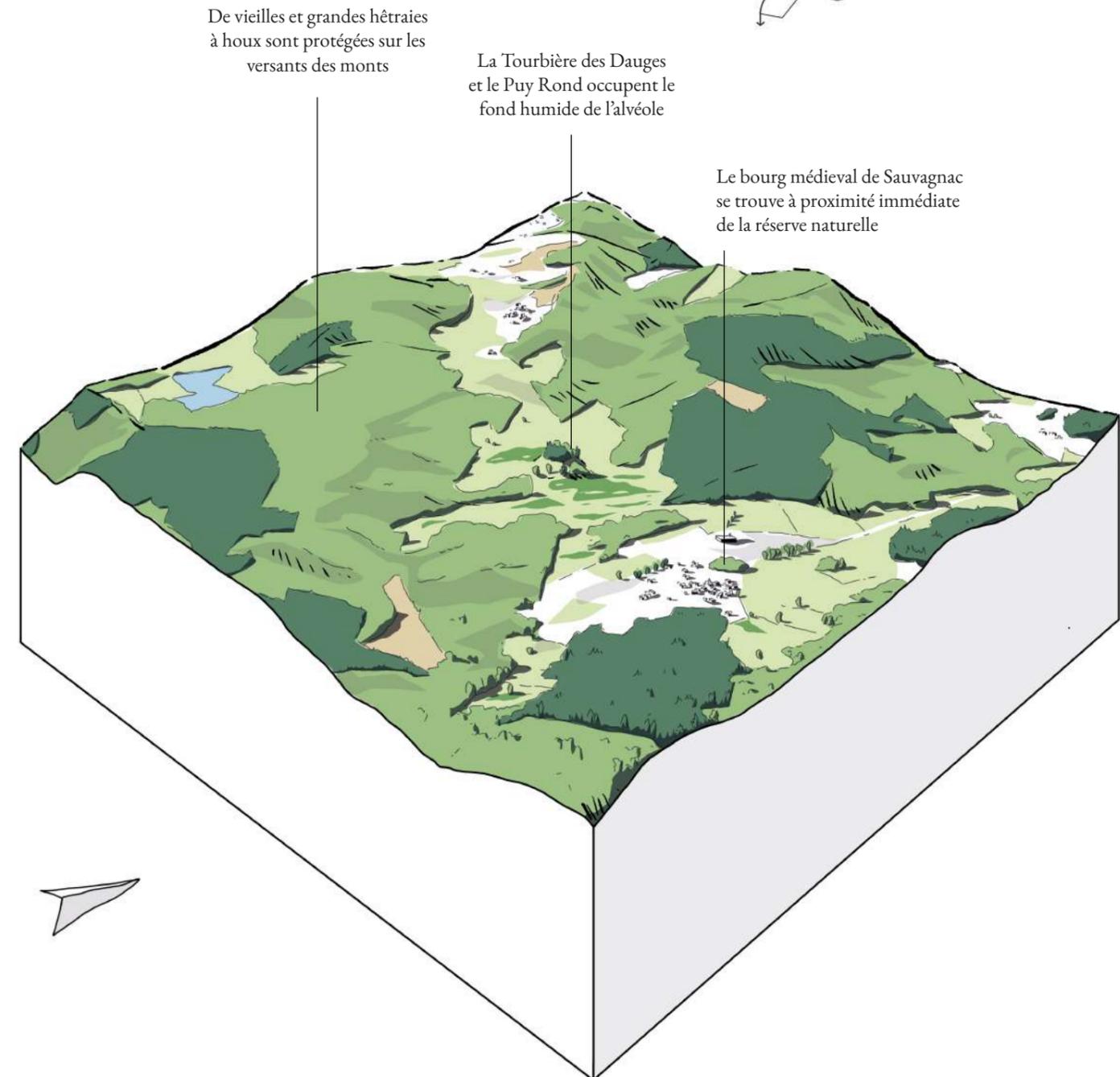
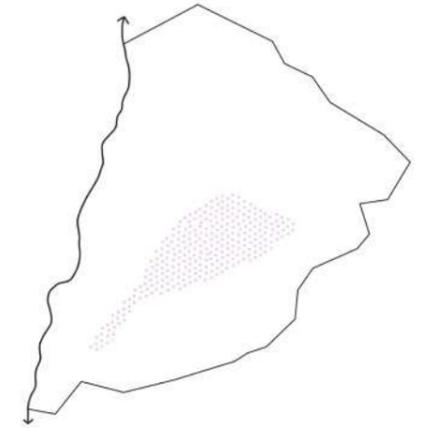


Balise du sentier patrimonial de Sauvagnac en forme de Drosera, plante carnivore caractéristique de la Tourbière des Dauges



Le bourg granitique de Sauvagnac est la cible de nombreuses rénovations récentes

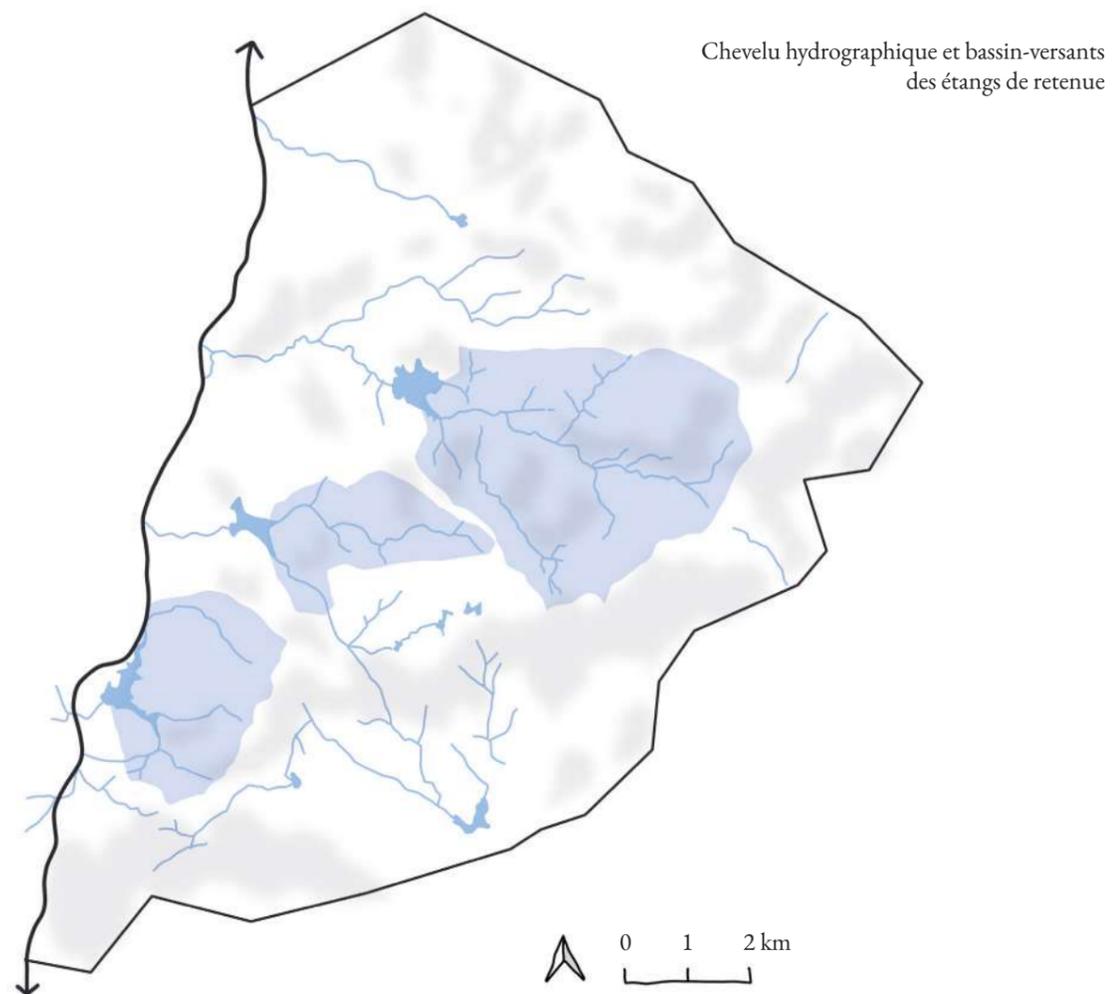
## SYNTHÈSE LA TOURBIÈRE DES DAUGES



### 3. ENTRE PUYIS ET ÉTANGS DE RETENUE, DE LA CROUZILLE AU MAZEAUD

Lorsqu'on s'enfonce encore davantage dans les monts, en direction de l'autoroute, se présente à nous une situation différente. Alors que le relief et sa couverture forestière sont très semblables, les fonds d'alvéoles ne sont plus occupés par des tourbières mais par de grands plans d'eau.

Ces impressionnants étangs de retenue sont des ouvrages purement techniques qui alimentent l'agglomération de Limoges et une partie de la Haute-Vienne en eau potable. Ils sont encerclés par la forêt (largement résineuse) et à proximité de l'autoroute A20 qui crée une limite physique puissante, presque infranchissable, avec la restreinte partie des monts qui se trouve de l'autre côté.



Barrage et étang du Mazeaud, en partie alimenté par la Couze

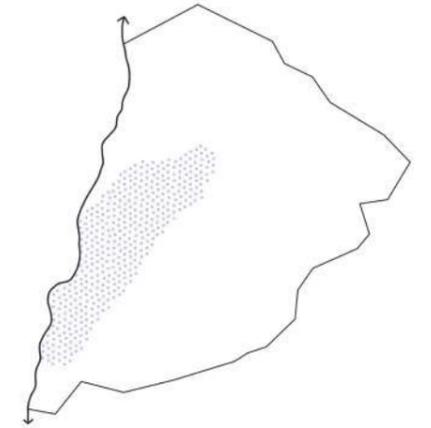
Mais ce qui différencie ce paysage du précédent ce sont plus des dynamiques que les motifs des fonds d'alvéole. Alors qu'on trouve ici aussi des sites patrimoniaux classés et de grande valeur, des chaos rocheux notamment, leur proximité aux étangs nuit à leur fréquentation voire leur protection. La forêt productive de monoculture et sa gestion par l'ONF n'ont pas de considération pour la valeur patrimoniale et touristique de ces sites. A l'image de la Pierre Millier, pas entretenus, ils sont petit à petit engloutis par la forêt et oubliés des habitants de la région, pas vraiment invités à fréquenter les abords de ces étangs.

Les hameaux gentrifiés, comme celui de Chabanne au bord de l'étang de la Crouzille, où s'installent de nouveaux ménages qui rénovent les maisons de granite, créent des gîtes ruraux ou de l'artisanat local (micro-brasserie, ferronnerie...), sont tout de même témoins d'une valeur paysagère certaine. Mais le paysage devient désert, occupé par la forêt industrielle et les réservoirs d'eau dont on ne fait aucun autre usage.



Le site remarquable (et classé) de la Pierre Millier est petit à petit englouti par la forêt

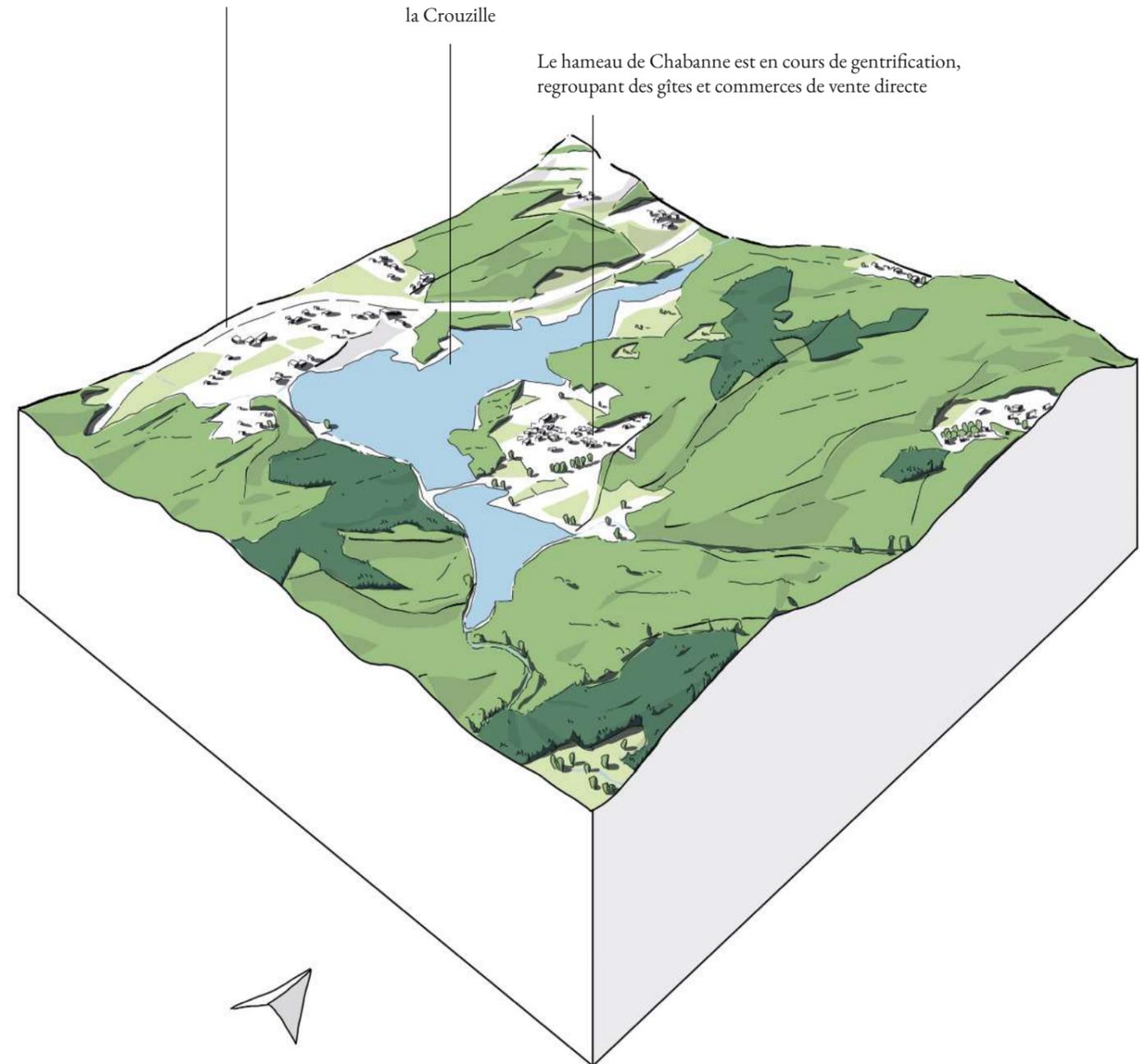
## SYNTHÈSE L'ÉTANG DE LA CROUZILLE



L'Autoroute A20 relie Montauban à Vierzon en passant par Limoges et les Monts d'Ambazac

Retenue d'eau de la Crouzille

Le hameau de Chabanne est en cours de gentrification, regroupant des gîtes et commerces de vente directe



## 4. LA VALLÉE DE LA COUZE

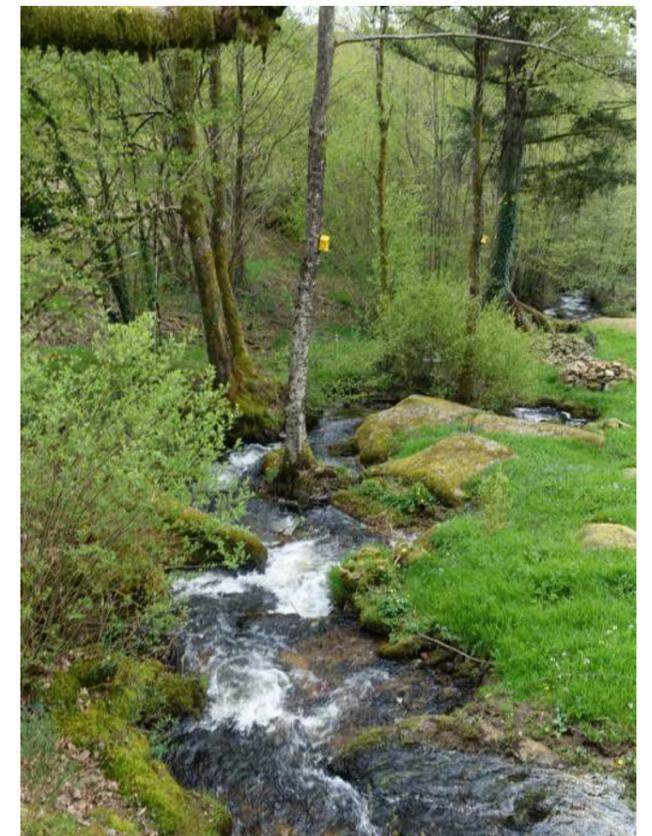
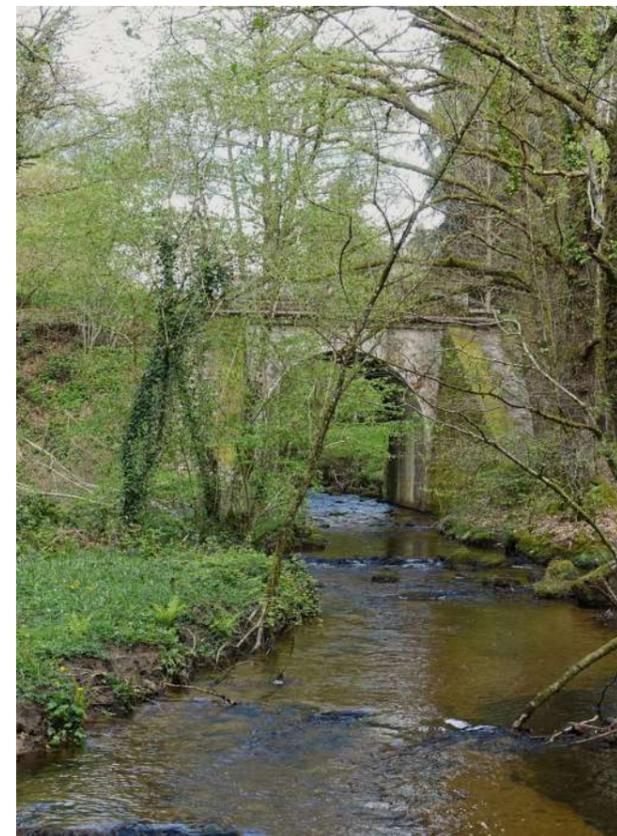
En continuant notre arpentage, au beau milieu des monts, nous découvrons la vallée de la Couze. Petite rivière qui prend sa source à Saint-Pierre la Montagne et affluent de la Gartempe au nord des monts, elle les traverse d'est en ouest et crée un cadre très pittoresque dans le massif. En sinuant entre les roches les plus dures, elle traverse de nombreux hameaux granitiques (Mallety, Saint-Pierre, Saint-Léger, Jeanmeyrat...) et sème un petit patrimoine remarquable sur son chemin: ponts, cascades, moulins, chaos rocheux...



Hameaux granitiques de la vallée



La Couze alimente landes humides et tourbières dans son lit majeur



Méandres et sites pittoresques de la Couze

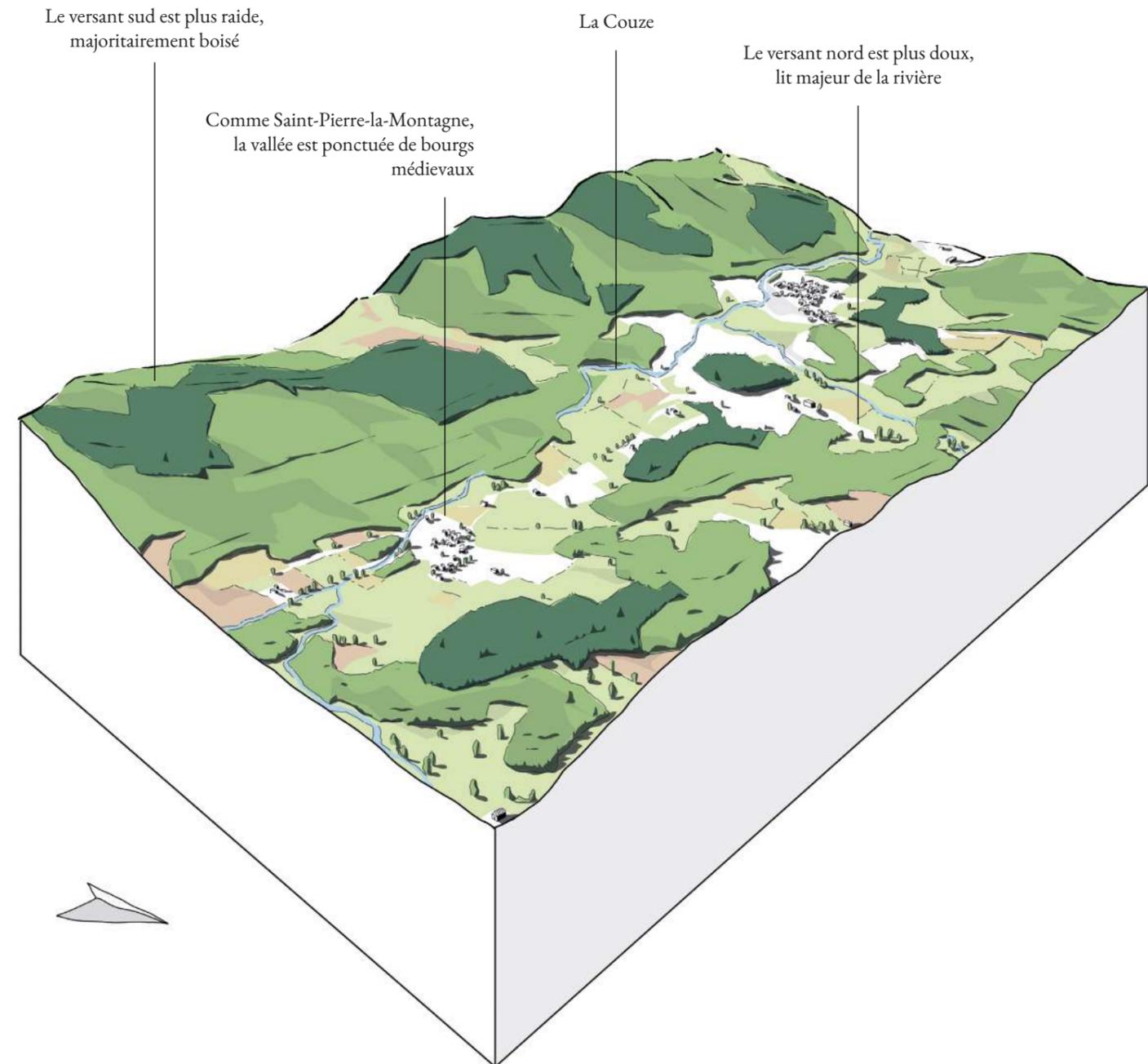
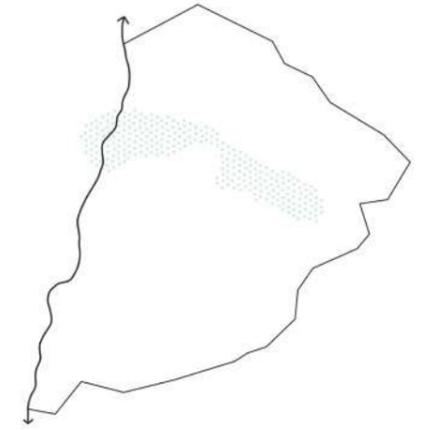
Autour d'elle, dans le fond de vallon, le paysage est ouvert. Fait de prairies, de landes humides et d'un bocage de haies et de murets très bien conservés, il nous transporte dans un paysage qui semble témoigner de ceux des siècles précédents. Sa vallée est dissymétrique puisque son versant sud est raide et boisé alors que le lit majeur de la rivière s'étend au nord sur un versant plus doux et pâturé.

Alors qu'il est difficile de suivre son cours sans souvent s'en écarter, la Couze trace un vallon transversal qui crée une succession de scènes enchantées qui mériteraient d'être plus faciles d'accès.



Un large vallon à fond plat s'étend proche de la Couze fait de prairies plus ou moins humides

## SYNTHÈSE LA COUZE À SAINT-LÉGER-LA-MONTAGNE



## 5. UN REPLAT PÂTURÉ, DE MAILLOFARGUEIX AUX COMBES

En s'affaissant vers le nord et la vallée de la Gartempe, les monts d'Ambazac laissent un replat ouvert plus propice à l'agriculture. Ce paysage est moins vallonné et moins haut en altitude. On y trouve un tout petit peu de cultures céréalières mais surtout l'élevage de vaches à viande (limousines) et d'ovins (chèvres et brebis). Les hameaux ont, ici, partiellement gardé leur vocation agricole d'autrefois comme à Maillofargueix.

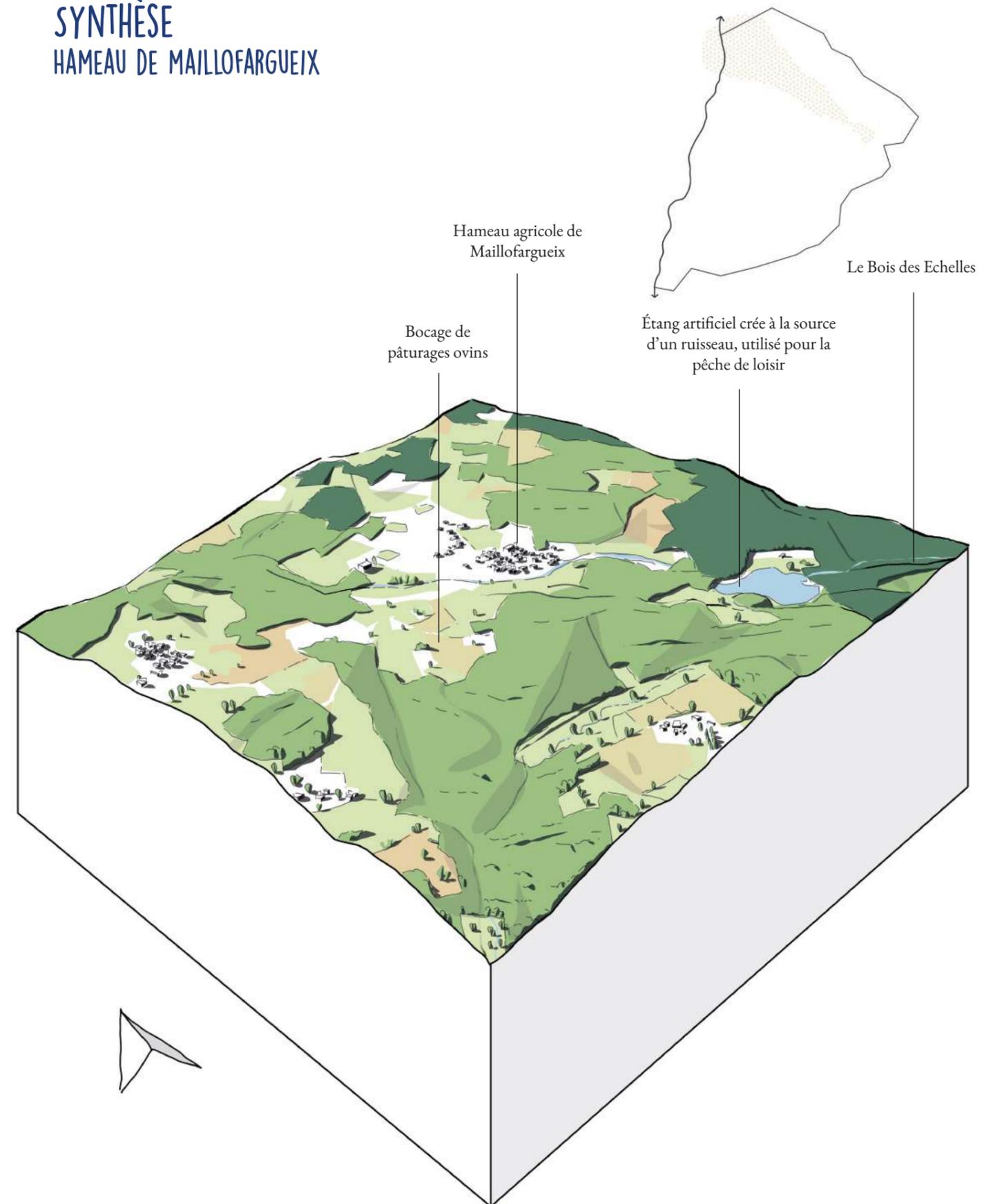
Ce paysage qui s'étend d'est en ouest est caché derrière l'épais bois des Echelles. Mais il offre de jolis panoramas ouverts par les pâturages ponctués des robes rouges des limousines. Comme dans l'ensemble des monts, on aperçoit de nombreux petits étangs privés qui brillent derrière les haies.

Des bois et bosquets de feuillus qui s'étalent ici aussi complètent le paysage et l'unissent au reste des variations paysagères alentours. Même si la proportion clairières/forêt s'est inversée, l'esprit harmonieux des paysages des Monts d'Ambazac est toujours là puisqu'il résulte de l'union de motifs déjà évoqués.



Sur le replat nord : prairie, lande humide et, en arrière plan, le Bois des Echelles

## SYNTHÈSE HAMEAU DE MAILLOFARGUEIX



## 6. VERSANT NORD, BOIS DE L'ÉCHELLE ET PLAINE DE BERSAC

Pour redescendre et conclure cette traversée, il faut dévaler plus de 200m de dénivelé avant d'arriver dans les bourgs de Bersac-sur-Rivalier ou Saint-Sulpice-Laurière. Ce versant orienté nord-est est parallèle au Rivalier, autre affluent de la Gartempe, qui coule à ses pieds et qui traverse Bersac-sur-Rivalier et Saint-Sulpice-Laurière. Ses pentes sont intégralement boisées, en grande partie de douglas, et forment le Bois des Echelles. Sous les arbres, comme un grand désert où la biodiversité a été fortement érodée par la monoculture de Douglas, il n'y a aucun hameau et les routes sont rares. Les belvédères indiqués par des panneaux vieillissants sont occultés par la forêt et il n'en reste que des tables d'orientation qui n'exposent plus l'observateur qu'à un écran résineux dense et sombre.

En contrebas, les bourgs ont besoin d'être autonomes pour tous les services (commerces, enseignement...) car ils sont éloignés d'Ambazac et de Limoges. Heureusement, la ligne de chemin de fer les y relie pour les trajets quotidiens. Ces deux bourgs sont tout de même assez différents. Bersac-sur-Rivalier est dense et charmant, profitant d'une dynamique démographique ascendante (+5% entre 2012 et 2021 - INSEE) qui entretient la vie commerçante locale. Alors que Saint-Sulpice-Laurière perd des habitants, ce qui lui donne petit à petit un air de ville fantôme, plus triste.

Au nord, un plateau agricole d'élevage bovin et de culture de maïs s'étend vers la région historique de la Haute Marche.



Vue sur le piémont nord et le Bois des Échelles depuis le belvédère de la Pierre du Roy sur les premiers reliefs des Monts de Saint-Goussaud

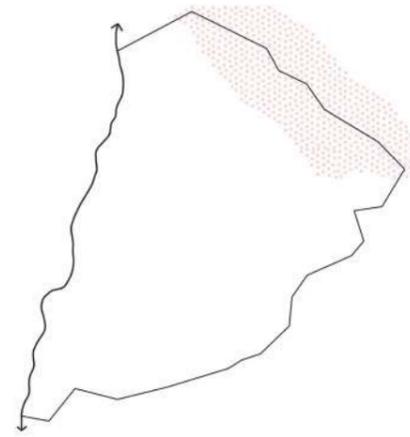


Belvédère occulté par la forêt proche de Bersac-sur-Rivalier

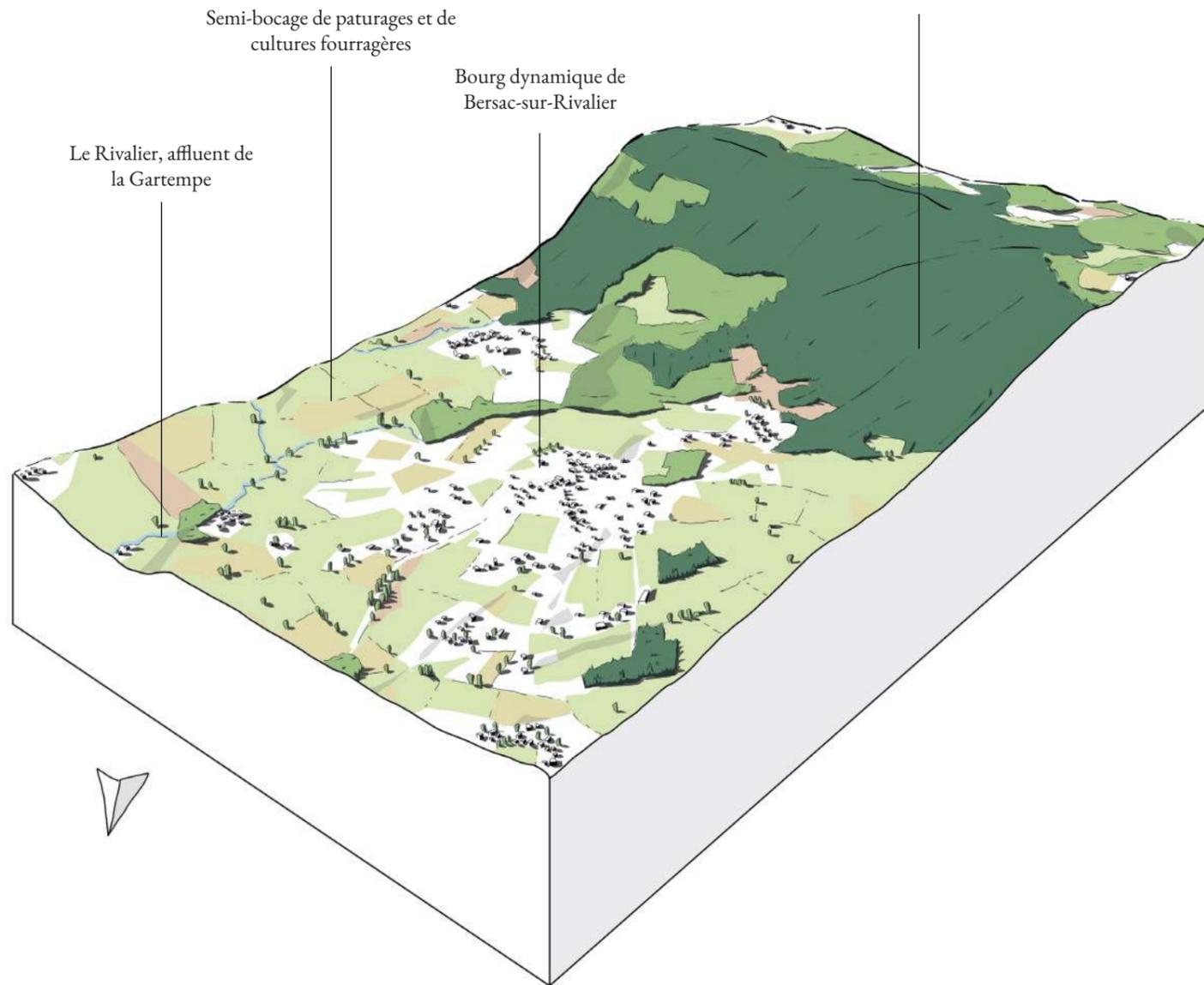


Belles batisses de granite dans le bourg de Bersac-sur-Rivalier

# SYNTHÈSE AUTOUR DE BERSAC-SUR-RIVALIER



Le Bois des Échelles, grande masse boisée de douglas qui s'étale sur le versant nord



Semi-bocage de pâturages et de cultures fourragères

Bourg dynamique de Bersac-sur-Rivalier

Le Rivalier, affluent de la Gartempe

Dans cette description plus située des paysages, l'on commence à repérer des dynamiques qui influencent la composition des paysages : enforestation et fermeture des paysages, gentrification des hameaux, abandon ou valorisation du patrimoine, protection de milieux...

Ce constat simple sous-entend que les paysages sont en mouvement et qu'ils n'ont pas toujours été ceux qu'on observe aujourd'hui. Alors quel a été le processus de constitution des paysages actuels des Monts d'Ambazac ? Quelles sont les temporalités de leurs grandes transformations ? Mais surtout qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

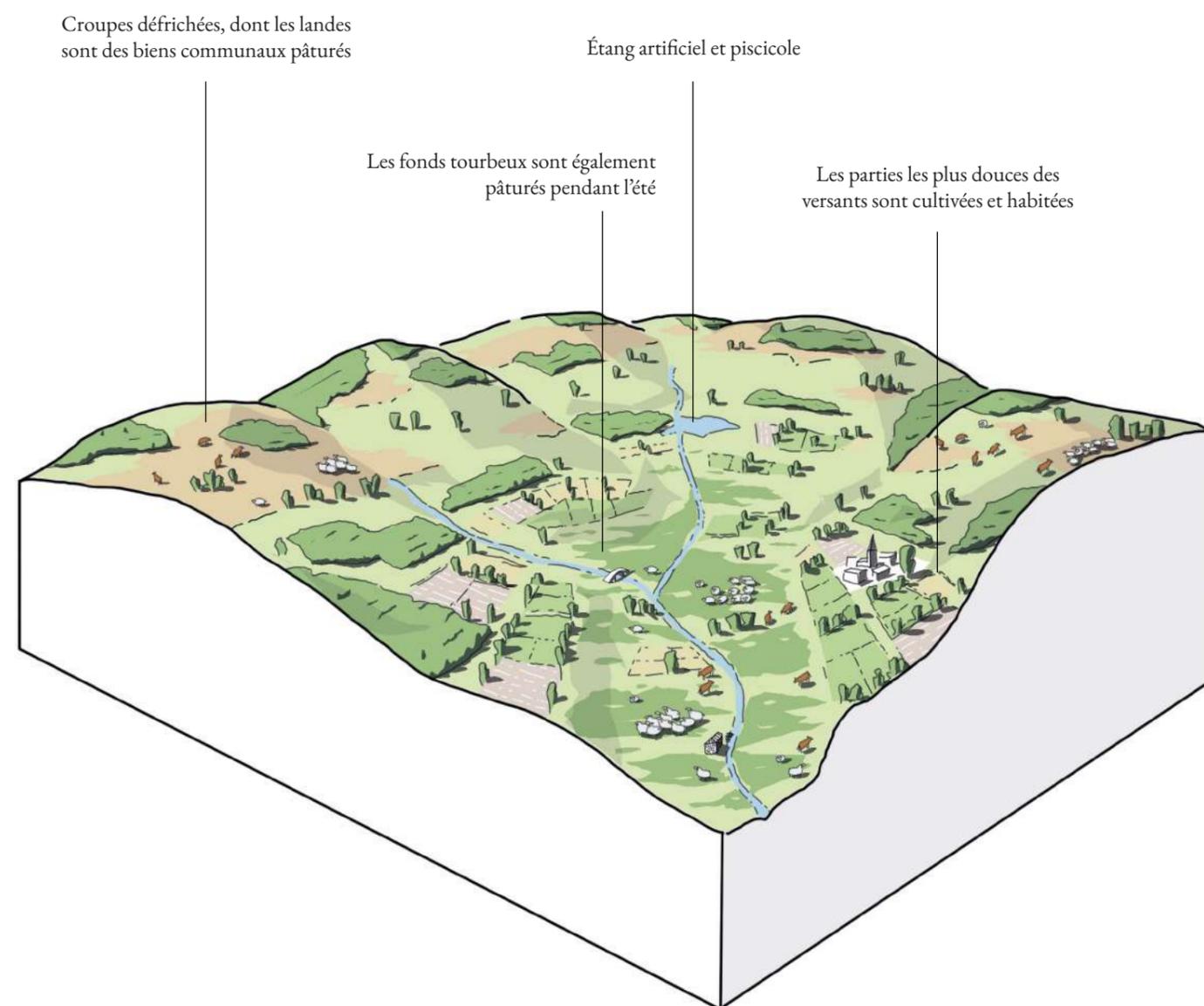
# II. ÉVOLUTION DES PAYSAGES DES MONTS D'AMBAZAC, HISTOIRE D'UNE INVERSION PAYSAGÈRE

# A. DU XI<sup>E</sup> AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE : INFLUENCE DE L'ORDRE DE GRANDMONT ET PREMIÈRES EXPLOITATIONS DES MONTS

À l'origine, le territoire des Monts d'Ambazac est reculé, son climat et ses terres difficiles à cultiver ne sont pas accueillants et rendent difficiles les conditions de la vie médiévale.

Pourtant, c'est à cette époque que le massif est valorisé pour la première fois. Sous l'impulsion de la riche et grande Abbaye de Grandmont (1076-1789) de nombreux moines effectuent leur retraite en ermites dans les terres froides des monts et les cultivent peu à peu.

Très vite, les habitants des monts constituent et bâtissent des paysages fonctionnels organisés au regard des contraintes climatiques et morphologiques : les fonds humides sont pâturés par le bétail ; les landes qu'ils parviennent à drainer sont utilisées comme prés fauchés pour alimenter le bétail l'hiver ; les replats et versants doux sont habités, labourés et cultivés ; les hauteurs et les versants abrupts sont défrichés pour créer des pâturages aux ovins et aux bovins. Dans cette vie en autarcie, les terres pauvres des monts ne sont pas toujours suffisantes pour nourrir la population. Les habitants plantent alors des taillis châtaigniers qui constituent une source importante d'alimentation dans la région. À l'époque, le bocage est très dense, constitué de haies et murets de pierre sèche. Les monts sont alors en grande partie nus, et il ne reste que des lambeaux de forêt, des bosquets et des haies arborées. Cette organisation du paysage connaît sa forme la plus pure à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avant de décliner ensuite.



L'héritage principal de l'époque médiévale sont les nombreux édifices religieux qui datent pour la plupart du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles. Mais les moines de Grandmont ont aussi laissé derrière eux des aménagements hydrauliques comme l'étang de Jonas, de petits étangs piscicoles, des moulins sur les cours d'eau, des systèmes d'irrigation et de drainage, et un petit patrimoine de pierre fait de ponts, de fontaines, de murs d'enceinte, ou de croix.



La Grange aux Moines datant du XII<sup>e</sup> siècle  
© Association «La grange aux moines»



L'abbaye et l'ordre de Grandmont sont des supports de récit et de tourisme



Croix jalon dans les monts



L'étang de Jonas est l'oeuvre des moines de Grandmont



Comme la plupart des églises des monts, celle de Saint-Pierre-la-Montagne a été érigée pour la première fois au XII<sup>e</sup> siècle

## B. DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE : APOGÉE ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

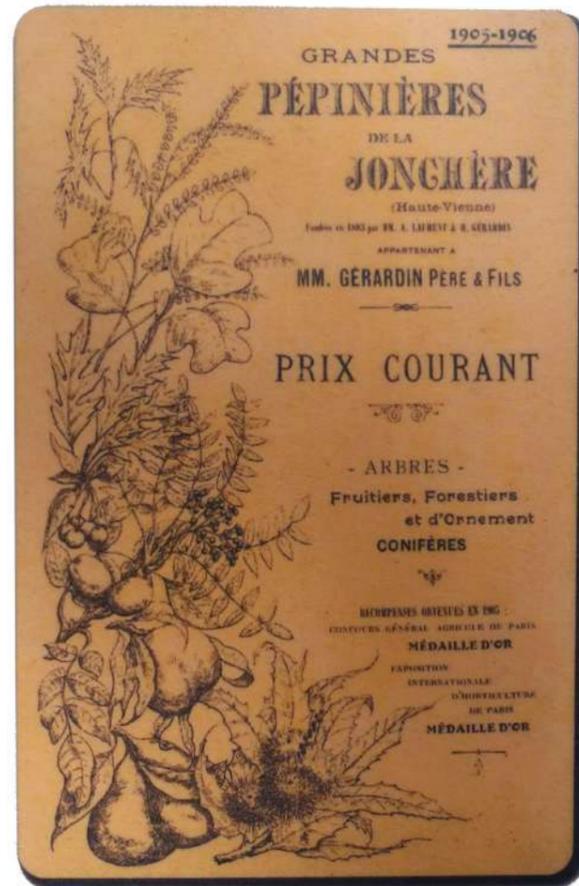
## SYNTHÈSE LES MONTS D'AMBAZAC FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

Après les premières occupations médiévales et agricoles des monts, le XIX<sup>e</sup> siècle est l'époque de l'essor industriel de la région qui se spécialise dans la porcelaine, le cuir, etc. Grâce à cette prospérité, de grandes fortunes font construire châteaux et parcs sur le territoire des Monts d'Ambazac (Montméry/Walmath/Chambon...). A la même époque, on réalise des expérimentations botaniques dans des arboretums d'altitude où l'on plante des résineux du monde entier pour alimenter les domaines bourgeois en sujet acclimatés. C'est donc dans l'Arboretum de La Jonchère, créé en 1883, que sont plantés les tout premiers douglas, importés d'Amérique du Nord avant de se répandre partout sur les hauteurs du massif.

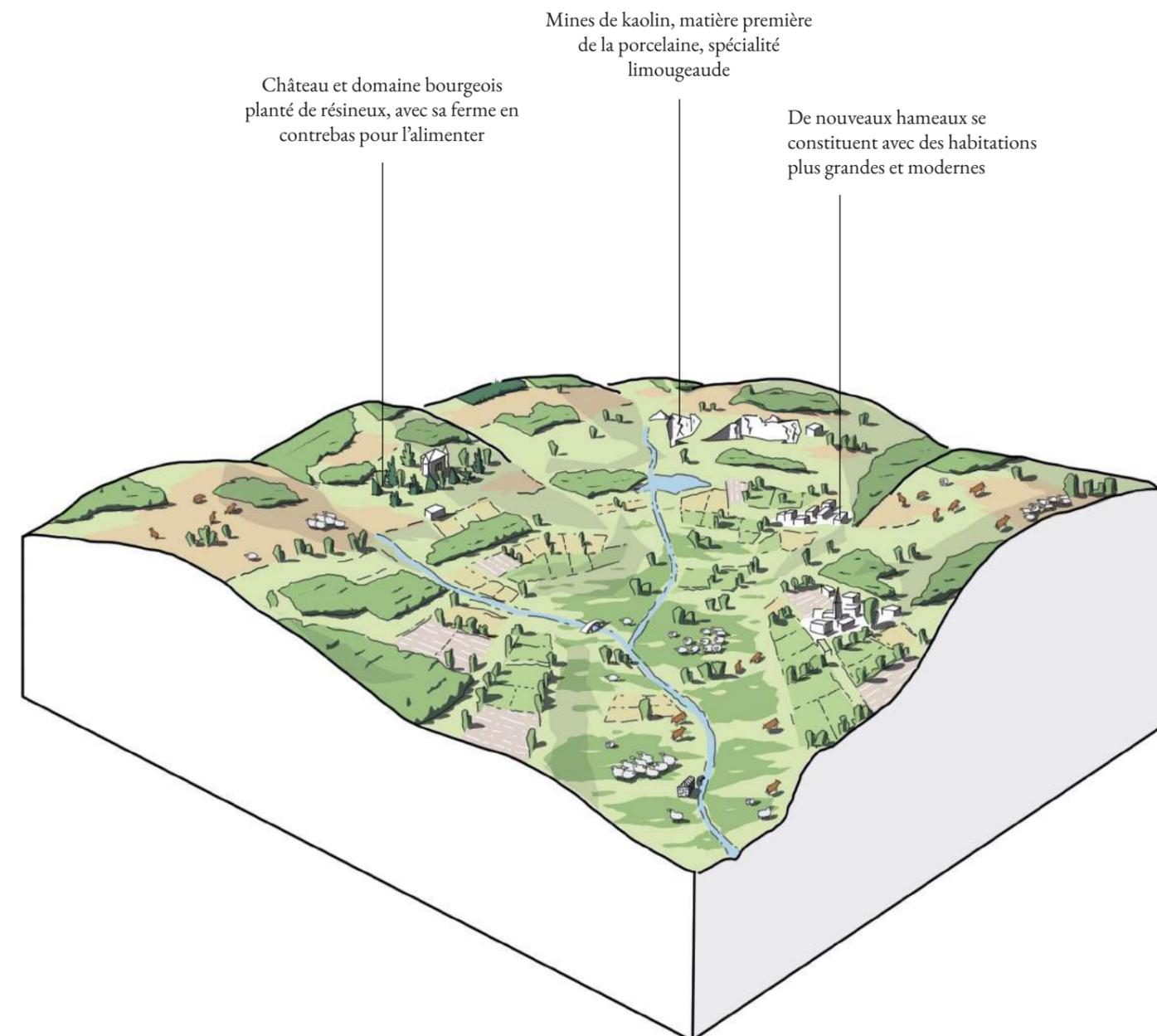
Mais les industries florissantes n'amenèrent pas que des bourgeois et leurs demeures puisque les monts d'Ambazac sont aussi très convoités pour leurs gisements en kaolin, nécessaire à la confection de la porcelaine. On peut encore aujourd'hui repérer de subites dépressions et des chariots qui témoignent de cette exploitation minière. Cette époque est aussi synonyme d'apogée démographique : La jonchère passe d'environ 450 habitants en 1800 à plus de 1400 en 1900, deux fois la population de la commune aujourd'hui. (EHESS et Insee)

Dans les années 1850 à 1870, les toits de chaume disparaissent grâce à l'argent rapportés des chantiers de maçonnerie et des mines de kaolin. Les maçons limousins sont réputés partout en France pour leur force de travail et lorsqu'ils rentrent des chantiers, ils rapportent avec eux de nouveaux savoir-faire. C'est donc l'époque d'une modernisation de l'habitat (1<sup>e</sup> étage, puits, four familial, maisons bourgeoises...). La plupart des hameaux visibles dans les monts datent de cette époque.

Un peu plus tard (1850-1890), le chemin de fer fait son arrivée avec la construction de la ligne Paris-Toulouse. A la même époque une nouvelle route relie Limoges à Guéret. Elle traverse et transforme les bourgs des communes du Piémont et brouille leur centralité en traçant une nouvelle ligne au sein de morphologies bâties déjà constituées, mais leur permet de grossir et d'atteindre leur apogée.



Couverture du catalogue de la pépinière, futur arboretum, de l'année 1905-1906  
© Famille Gerardin



## C. AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE : À L'ÈRE DE L'URANIUM, DÉPRISE ET SPÉCIALISATION AGRICOLE

Comme partout en France, les années d'après-guerre sont synonymes de la fin de la petite agriculture traditionnelle. Grâce aux voies ferrées et aux camions, le paysan limousin n'a plus à s'inquiéter de produire sa propre nourriture et se consacre à la monoculture spéculative plutôt qu'à la polyculture vivrière.

La région connaît alors une spécialisation de plus en plus importante dans l'élevage bovin. Les cultures fourragères (prés fauchés, maïs...) remplacent les cultures céréalières traditionnelles (seigle, sarrasin...). Dans le même temps, la fin de l'élevage du mouton lainier face à la concurrence étrangère, cause la conversion des landes pâturées en champs maïs surtout en forêt par enrichissement ou premières plantations de résineux. La transformation très rapide de ces landes traduit leur caractère très artificiel depuis les grands défrichements du Moyen Âge. Sous l'impulsion du Fond National Forestier, les premiers rangs de douglas sont plantés dans les forêts communales, comme à Saint-Léger-la-Montagne en 1954. Il reste d'ailleurs de



ces premières plantations un totem de 50 mètres de haut, le « Douglas Président », support de sensibilisation à la sylviculture pour les enfants de la commune.

Les hauteurs et les versants les plus abrupts sont vite abandonnés et colonisés par la monoculture de résineux. Dans les années 1970, de vigoureux conflits opposent les paysans et les forestiers pour la conquête des terres. La forêt empêche l'extension des exploitations agricoles et diminue la productivité des parcelles adjacentes (acidification des sols, ombre...). Or, les agriculteurs, encouragés par la Politique Agricole Commune (PAC) et la « révolution verte », sont contraints d'augmenter la taille de leurs exploitations pour compenser la pauvreté des terres et le prix des machines. Alors que la forêt est presque 10 fois plus rentable que la location des terres et qu'un tiers des terres des monts appartiennent à des citadins étrangers aux intérêts locaux, elle prend le dessus petit à petit et finit de chasser les agriculteurs qui cultivaient encore les monts. (BOUET 1979)



Le Douglas Président de la forêt domaniale de Saint-Léger-la-Montagne

A la même époque, les monts d'Ambazac connaissent une deuxième aire minière puisqu'entre 1949 et 1995, un tiers de l'uranium français est extrait des Monts d'Ambazac. Au moment de la chute démographique et du recul de l'agriculture de subsistance, l'uranium est promesse de jours meilleurs. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) loue alors des terres aux propriétaires terriens (les agriculteurs) et les emploie à la mine. Les monts d'Ambazac sont alors peuplés de paysans-mineurs. Mais rapidement les habitants souffrent et dénoncent les inconvénients de la mine : détérioration et danger sur les routes à cause des allers-retours de poids lourds, interruption de l'écoulement des sources et assèchement des puits, bruit et odeurs à proximité des habitations, détérioration du capital agricole (affaissement de terrain ou pollution), risque d'explosion des camions d'explosif (comme à Chabanne en 1986).

Dans les années 60, le bruit « assourdissant » des machines « infernales » est dénoncé comme perturbateur du « silence sauvage des monts du Limousin » dans les journaux locaux. Alors que les mines ont doublé leur production et que leur emprise

foncière augmente de 400 hectares en 1960 à 1300 hectares en 1980, dans le même temps des associations se mobilisent pour la défense de l'environnement face à l'uranium. (BRUNET 2004) C'est à ce moment-là que l'eau et le paysage deviennent des biens communs à défendre dans les monts d'Ambazac, l'intérêt collectif et local dépasse l'intérêt général et national.

Avec l'épuisement partiel des gisements, et l'accès à des mines plus rentables à l'étranger, l'exploitation prend fin quinze ans plus tard mais aujourd'hui les restes sont très discrets, la plupart des sites ayant été complètement démontés et rebouchés. Les dernières mines à ciel ouvert que l'on peut repérer sont souvent camouflées par des étangs, mais on peut aussi trouver quelques rares versants grignotés, où la roche affleure encore.

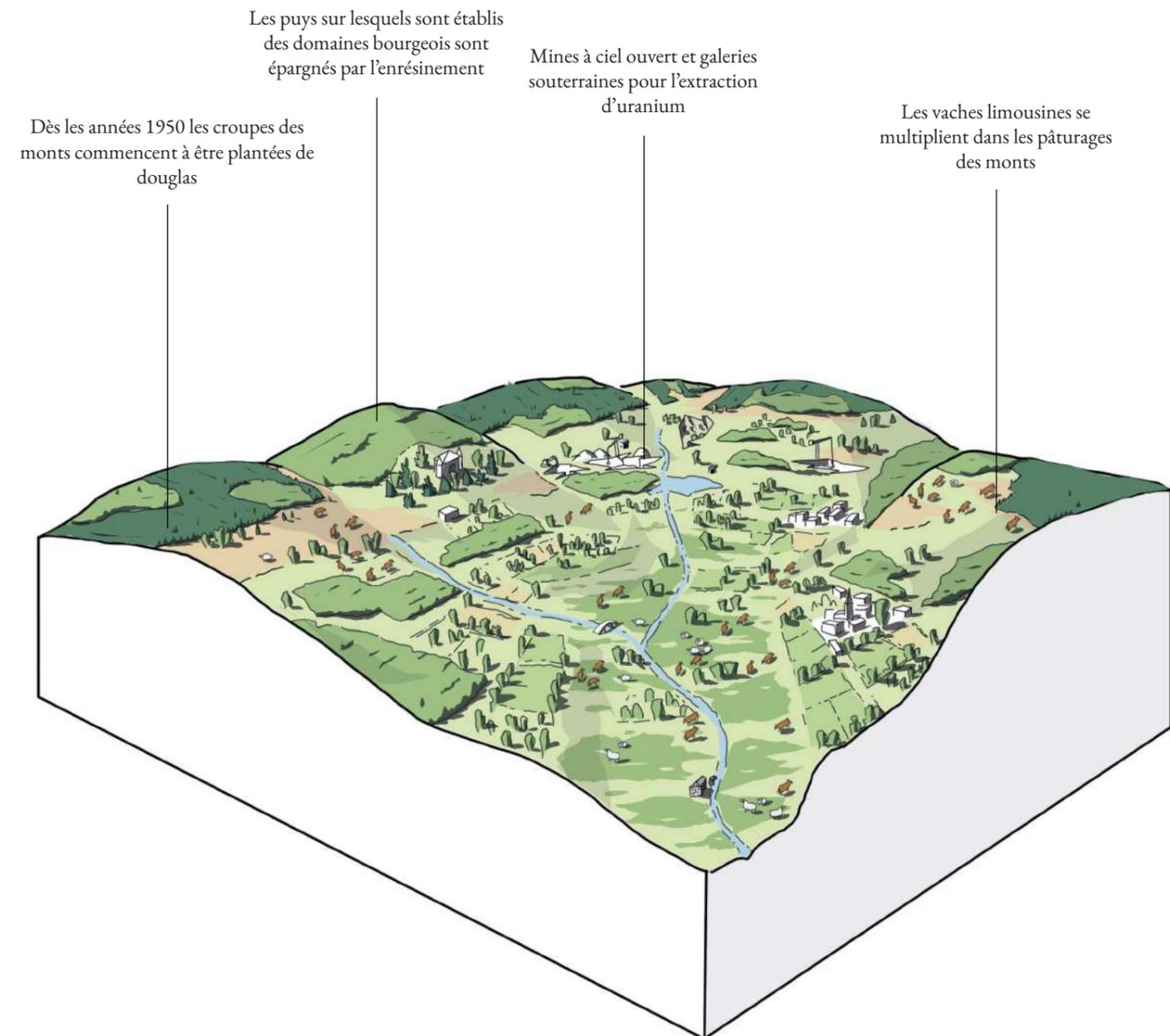
En moins d'un siècle, on est ainsi passé d'un paysage plutôt ouvert aux multiples facettes, coloré par les cultures diversifiées, à un paysage uniforme, vert, d'arbres et d'herbe dont les panoramas sont de plus en plus occultés.



Mine des Sagnes à Ambazac, exploitée entre 1952 et 1959



Étang creusé par une ancienne mine à ciel ouvert au Puy Bernard



## D. DÉCEMBRE 1999 : OURAGAN MARTIN, LA TEMPÊTE DU SIÈCLE

A la fin du siècle dernier, une tempête dévastatrice a traversé la France les nuits du 26 et 27 décembre 1999. Elle a balayé 20% de la forêt limousine. Cette nuit-là, un arbre sur dix tombé en France était tombé en Limousin. Les premières victimes ont été les arbres les plus vieux, les grands arbres remarquables des parcs, mais surtout les vieilles hêtraies et chênaies endémiques. Cette tempête dévastatrice s'est produite précisément au moment où la forêt limousine arrivait à maturité (50 à 100 ans) et causa d'énormes pertes économiques après des investissements importants.

Par ailleurs, un autre impact de la tempête à moyen terme a été l'accélération de l'enrésinement dans les

Monts d'Ambazac. Le douglas est désormais la seule essence résineuse cultivée dans le massif parce qu'elle est réputée plus résistante aux tempêtes. En même temps, les petits propriétaires ayant été refroidis à l'idée d'investir dans quelque chose d'aussi fragile, les grands propriétaires ont encore augmenté la taille de leurs forêts.

Cette tempête a tout de même rappelé à tous les Limousins la vulnérabilité de ce type de monocultures de long terme face aux aléas climatiques. Aujourd'hui encore, la forêt fait face à un défi climatique, celui du réchauffement, auquel elle devra s'adapter pour continuer d'exister.



Les forêts limousines après la tempête du siècle  
© Françoise Ardillier-Carras

## E. UNE INVERSION PAYSAGÈRE

En quelques dizaines d'années, l'abandon des terres moins rentables, la spécialisation bovine, la reprise de la végétation spontanée et les replantations ont inversé le paysage des Monts d'Ambazac. Alors qu'ils étaient majoritaires jusqu'au XXe siècle, les prairies et îlots cultivés autour des villages sont devenus de rares clairières encerclées par les boisements.

A une autre échelle, autrefois les plateaux ondulés du piémont donnaient une impression de boisement alors que les hauteurs granitiques des monts, couvertes de landes, se présentaient comme des espaces dénudés. A l'inverse, aujourd'hui, le paysage semi-bocager « s'ouvre » à cause du remembrement et de la mécanisation, alors que les paysages de monts se « ferment » et s'assombrissent par l'enrésinement et l'enfrichement.

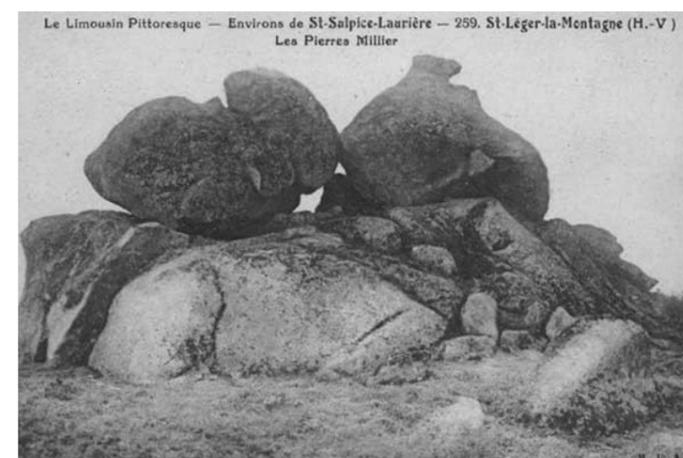
FIN XIX<sup>e</sup> – DÉBUT XX<sup>e</sup>



AUJOURD'HUI – 2024



Fermeture spectaculaire du paysage sur le site du pont dit romain de Saint-Léger-la-Montagne



Le chaos de la Pierre Millier est au sommet d'un puy. Autrefois nu, il est aujourd'hui couvert de douglas

### III. QUEL FUTUR POUR LES MONTS D'AMBAZAC ?

# A. ENJEUX ET DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

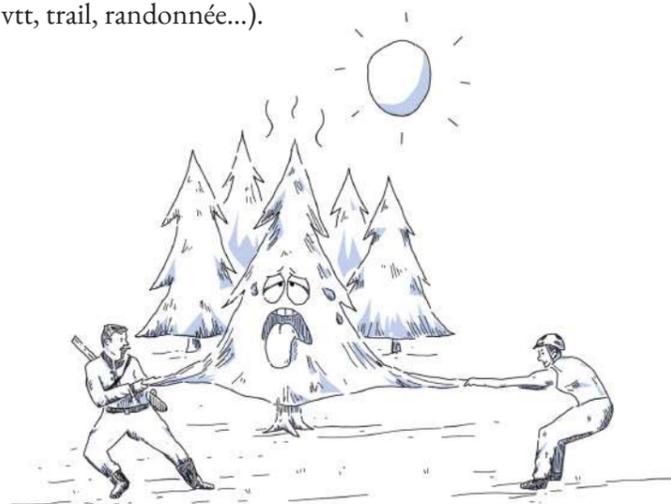
Les paysages des monts d'Ambazac sont aujourd'hui plutôt harmonieux mais la fermeture progressive de ceux-ci avec l'étalement de la forêt pose des questions. Même si la forêt est un atout économique, elle altère la richesse paysagère des monts en supprimant petit à petit des perspectives, englobant le petit patrimoine de pierre, et produisant des paysages moins diversifiés. Les prairies, les landes et les tourbières et les plans d'eau qui conservent des ouvertures dans le paysage deviennent alors des points stratégiques à protéger, mettre en valeur voire chercher à renouveler.

Alors qu'entre 1862 et 2013 la surface de forêt a triplé en Haute-Vienne passant de 40 700 hectares à 159 000 hectares, ces 10 dernières années les replantations sont de plus en plus rares (-21%) et la forêt de résineux a reculé de 1100 hectares (données ELAN). Même si la forêt de douglas semble perdre de son dynamisme, la fermeture du paysage continue par enfrichement des terres abandonnées par des boisements spontanés. Une Charte Forestière de Territoire a été rédigée en 2011 par la Communauté de Communes « Elan Limousin Avenir Nature » (CCELAN) pour répondre aux enjeux à l'échelle de son massif forestier même si les demandes adressées à la forêt sont parfois contradictoires. Elle doit être source de profits et créatrice d'emplois, fournir un support confortable aux activités de pleine nature, abriter la biodiversité, rendre des services invisibles comme une eau de bonne qualité et un air sain, et enfin maintenir les paysages des Monts d'Ambazac. Elle est donc le théâtre de nombreux conflits d'usages entre forestiers, promeneurs, riverains, etc. C'est le rôle de la charte forestière d'encadrer et accompagner toutes ces pratiques pour leur permettre de cohabiter.

La forêt des Monts d'Ambazac fait face à un autre défi d'envergure, le changement climatique. Les essences comme le hêtre et le douglas ont vocation à migrer vers le nord de l'Europe et ne résisteront probablement pas sur le territoire. Dans ce contexte, l'Office National des Forêts (ONF) réalise des expérimentations de

nouvelles plantations sur des parcelles tests (cèdres de l'Atlas, pins, robiniers, chênes pubescents...). Mais trouver une nouvelle essence propice à la monoculture sylvicole ne suffira à rendre la forêt résiliente face au réchauffement climatique. Pour ça, la forêt a également besoin de grands changements dans les pratiques, la création d'une foresterie responsable. En favorisant par exemple la régénération spontanée, en variant les tailles et les âges dans les peuplements (mélange taillis/futaies ?), en préférant des forêts aux essences variées ou en mettant fin aux coupes rases.

Le maintien d'une forêt de qualité dans le massif est d'ailleurs indispensable au maintien voire à la croissance de l'attractivité résidentielle et de l'activité touristique. Aujourd'hui, les Monts d'Ambazac semblent profiter d'une attractivité croissante pour une nouvelle population relativement aisée qui recherche ici un cadre de vie de qualité. La gentrification des hameaux entraîne souvent leur mise en valeur par la création de gîtes ruraux, la rénovation des bâtisses comme à Chabanne ou l'organisation de projets culturels comme à la Grange aux moines. Cette dynamique ne fait que renforcer le potentiel touristique du massif puisque le tourisme vert se trouve facilité par la gentrification (villages plus charmants, activités plus nombreuses...) qui est accompagnée par la création progressive d'une grande station de sports nature autour du site de Muret, de la future baignade de Jonas et des nombreuses pratiques sur les communes des monts (chasse, pêche, vtt, trail, randonnée...).



FIN XIX<sup>E</sup> – DÉBUT XX<sup>E</sup>



SAINT-LÉGER-la-MONTAGNE – Les Rochers

AUJOURD'HUI – 2024



Autrefois bien visibles, la Pierre du Temple et les reliefs environnants sont aujourd'hui difficiles à deviner

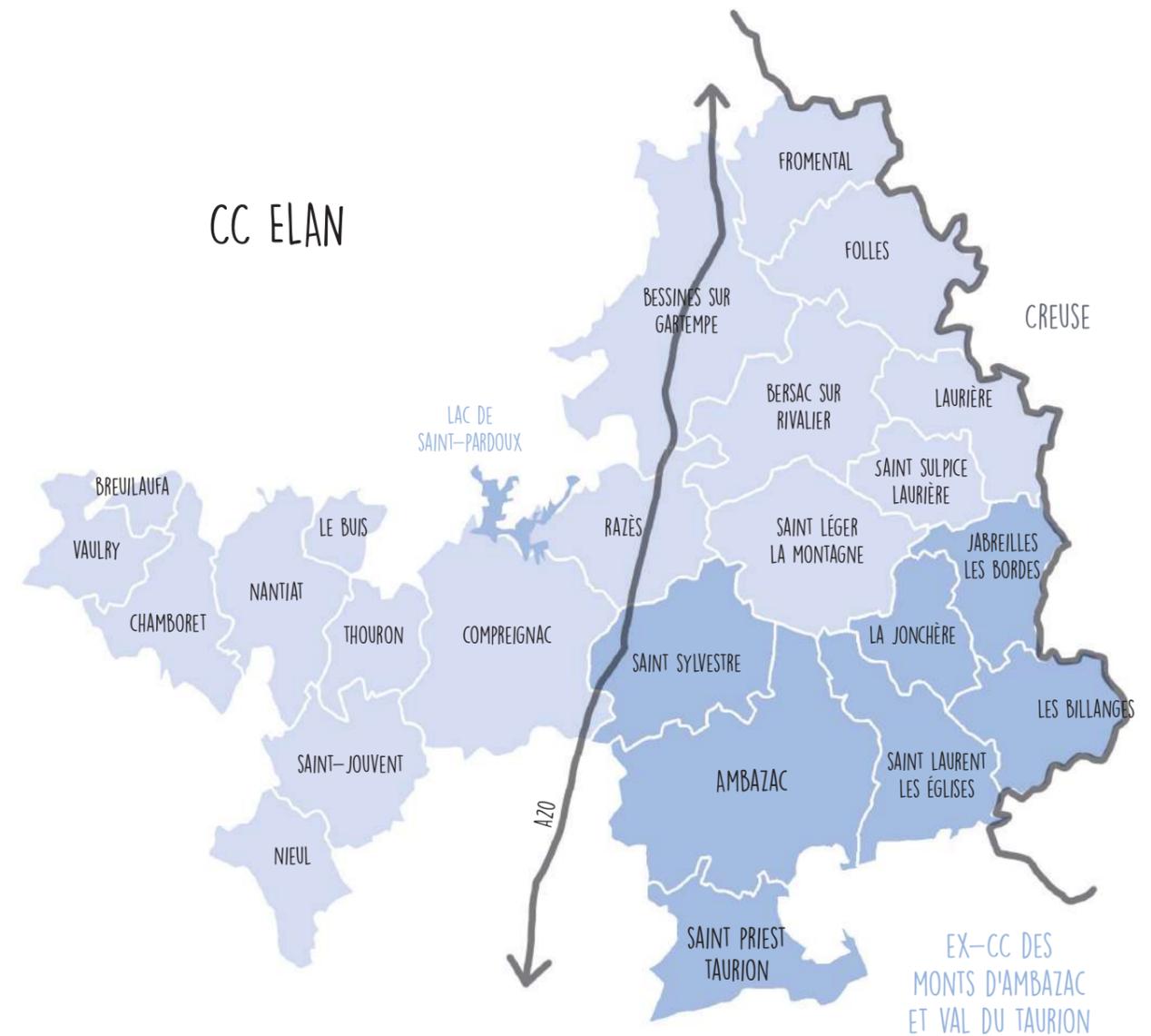
La protection du paysage au service de l'environnement et du maintien d'un cadre de vie de qualité est également conditionnée par des politiques publiques. Notamment les Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) dont sont dotées chaque commune de manière indépendante en l'absence de PLUI (intercommunal). Les orientations en termes d'urbanisme et de protection des paysages sont donc différentes entre chaque commune. Par exemple, la commune d'Ambazac, très exposée à l'étalement urbain et au mitage à cause de sa proximité avec Limoges, s'est dotée d'un PLU assez restrictif qui limite par exemple les nouveaux logements aux hameaux déjà établis. La commune est donc particulièrement attentive à la conservation de ses paysages ruraux dans un contexte de « point mort » urbanistique où Ambazac doit construire plus pour conserver la même population. D'autres documents, comme celui de Saint-Sylvestre, sont trop permissifs et laissent la porte ouverte à des verrues paysagères irréversibles lorsque des pavillons sont construits au beau milieu des champs parce que les agriculteurs partent à la retraite ou privilégient des rentrées d'argent rapides.

Ce constat est la traduction du criant manque de projet de territoire dans les Monts d'Ambazac. Tout d'abord, les élus et les habitants semblent avoir peu conscience de la richesse qu'ils ont entre les mains. Il y a là un grave problème de considération des paysages des Monts d'Ambazac et de la région (ancien Limousin) de manière générale qui, abritant de grandes et belles forêts, de nombreux châteaux, de charmants hameaux ou de beaux plans d'eau, n'a rien à envier à ses voisins Périgourdins, Lotois ou Auvergnats.

Un autre obstacle de taille se dresse devant la création du vrai projet de territoire dans les Monts d'Ambazac, c'est son intercommunalité. La communauté de communes ELAN est constituée de 24 communes ce

qui représente une superficie de 61 000 hectares. Une communauté de communes immense, plus grande que la métropole de Bordeaux par exemple, qui regroupe par conséquent des territoires aux paysages et intérêts très différents. D'un point de vue géographique et paysager, unir les territoires des monts d'Ambazac, de la vallée de la Gartempe au nord, de celle du Taurion au sud, la plaine de la Basse-Marche autour de Nantiat, et l'amorce des Monts de Blond à l'ouest semble une entreprise périlleuse. Sans parler de la difficulté grandissante d'obtenir l'unanimité à mesure que le territoire s'agrandit. En réalité ELAN est le fruit de l'union récente d'anciennes, plus petites et plus pertinentes, Communautés de Communes : la CC « Porte d'Occitanie », la CC « des Monts d'Ambazac et du Val du Taurion » et la CC « d'Aurence et Glane développement ». Ce territoire trop étendu est un frein à la création de projets de territoire à des échelles réalistes et le site du lac de Saint-Pardoux où sont exclusivement concentrés les efforts et investissements du Département, n'est que l'arbre qui cache la forêt : puisqu'on a des projets là-bas, il ne faut pas lui faire de concurrence et il n'est pas utile d'en faire ailleurs.

Dans ce contexte de fermeture du paysage, de nécessaire renouvellement de la forêt, et d'absence de projet de territoire, quels sont les futurs envisageables pour les paysages des Monts d'Ambazac ?



Emprise de l'immense CC ELAN, par rapport à la précédente

## B. SCÉNARIO TENDANCIEL, PEU DE BOULVERSEMENTS

Si les dynamiques actuelles venaient à se prolonger à moyen terme, le paysage ne connaîtrait pas de grande révolution avant les effets probablement dévastateurs du changement climatique.

Même si l'enrésinement ralentit parce qu'il est de moins en moins rentable, le paysage des Monts d'Ambazac reste fermé en raison de l'enfrichement des parcelles abandonnées par l'agriculture envahies par des boisements spontanés de jeunets, chênes et bouleaux. Le hêtre disparaissant petit à petit des peuplements forestiers à cause du réchauffement climatique.

Cette fermeture du paysage concorde avec le peu de production primaire issue des Monts d'Ambazac, à part la sylviculture en perte de vitesse, l'agriculture est marginale faite de petites exploitations ponctuelles qui produisent des légumes (maraichage) ou du fromage (ovins). Alors que les épisodes de sécheresses sont de plus en plus sévères et fréquents, les Monts et leurs nombreux milieux hydromorphes pourraient être des lieux indispensables pour faire pâturer le bétail en été. La tradition bovine du territoire qui n'a néanmoins à première vue pas vocation à changer pourrait être mise en difficulté par le tassement des sols et la vache limousine pourrait laisser par endroit (dans les mouillères notamment) la place à de nouveaux troupeaux ovins ou des races bovines plus rustiques. Même l'agriculture semble souffrir de l'absence d'un vrai projet de territoire avec l'absence de productions estampillées « Monts d'Ambazac » ou « Haute-Vienne » et peine à se développer.

Cette carence en projet de territoire continue à entretenir l'hétérogénéité des politiques publiques et, en l'absence de stratégie commune, le territoire est par conséquent incapable de se développer. Néanmoins, le récent dynamisme de la ville de Limoges et l'intérêt grandissant des citadins pour la campagne pourraient fournir de nouveaux habitants aux communes des Monts d'Ambazac. L'installation de néo-ruraux et

l'augmentation de la population nécessite alors une attention et des précautions supplémentaires dans les règlements d'urbanisme pour éviter les dérives de l'étalement urbain et conserver le caractère préservé et pittoresque des bourgs granitiques du territoire.



## C. LE RETOUR D'UN PAYSAGE PRODUCTIF ?

Dans un autre scénario, on pourrait imaginer que les paysages des Monts d'Ambazac retrouvent leur vocation productive qu'ils eurent jusqu'au XIXe siècle avec l'élevage et les céréales, puis au XIXe siècle avec les mines de kaolin et enfin au XXe siècle au moment de l'explosion de la sylviculture et des mines d'uranium. En effet, ce sont encore des paysages aux potentiels forts qui pourraient être exploités dans un futur proche.

Dans la tradition minière des Monts d'Ambazac et après une trentaine d'années de sommeil, le potentiel minier régional redevient d'actualité. De nouvelles exploitations pourraient être ouvertes puisque de nouveaux gisements de lithium attirent récemment les convoitises. C'est la transition écologique et le tout-électrique qui font grimper les cours du lithium, au point de rendre sa prospection intéressante en Europe et en France, où les réglementations environnementales sont pourtant contraignantes pour les industriels. Sur la commune d'Ambazac la multinationale Imerys pourrait exploiter un riche gisement de lithium mais l'ouverture potentielle de nouvelles mines pose, à nouveau, des questions de projet de territoire : la perspective de création d'emplois justifie-t-elle de revivre les nuisances et pollutions minières du siècle dernier ? Dans une démarche de développement durable du territoire, l'exploitation minière (temporaire) et la potentielle pollution des sols et des rivières ne seraient-elles pas contre-productives ?

Dans un autre registre, les cultures intensives de maïs ou de nouvelles essences arborées pourraient exploser et couvrir le massif. Le maïs, nécessitant beaucoup d'eau et ayant déjà récemment colonisé les plateaux adjacents, pourrait profiter des conditions humides du territoire pour s'étendre en résister aux sécheresses. La sylviculture aussi, à condition de trouver une ou plusieurs essences adaptées aux conditions climatiques du massif, pourrait reprendre de la place dans le paysage et remplacer le monopole du douglas. La forêt sylvoicole limousine pourrait prendre alors un tout nouveau

visage d'une forêt de feuillus diversifiée et gérer durablement qui soit beaucoup plus accueillante pour la biodiversité et les usages de loisirs. Cette transition de la monoculture résineuse à la polyculture feuillue pourrait altérer l'ambiance de montagne du paysage mais lui octroyer une résilience indispensable face au changement climatique.

Une dernière option de production semble s'offrir aux paysages vallonnés des Monts d'Ambazac, l'élevage. Déjà présent depuis le Moyen Âge et aujourd'hui une des rares activités agricoles encore présentes dans le massif, les troupeaux de brebis, de chèvres et de vaches limousines pourraient s'agrandir et pâturer à nouveau une grande partie des pentes. Cultiver cette tradition d'élevage et sa qualité pourrait être un vecteur important de développement agricole du territoire. Même si aujourd'hui, le Limousin est quasi-dépourvu d'Indication Géographique Protégée (IGP) (sauf « l'agneau du Limousin » et « les pommes du Limousin

» essentiellement produits en Corrèze), d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou d'Appellation d'Origine Protégée (AOP), c'est peut-être aussi ce qui fait sa force et son potentiel. Sans cahiers des charges et critères de production restrictifs, les producteurs locaux conservent une grande liberté et les fromages de la région une diversité proportionnelle. En même temps que la demande en produits issus des circuits-courts grandit, cette diversité pourrait devenir une identité singulière et attractive pour les Monts d'Ambazac dans lesquels les producteurs sont déjà relativement nombreux.



## D. UN PAYSAGE TRAITÉ À SA JUSTE VALEUR

Alors que nous n'avons pas manqué de souligner l'absence de projet de territoire dans les Monts d'Ambazac, des initiatives émergent et méritent d'être prises en compte dans une démarche prospective.

L'Association de Protection du Patrimoine d'Ambazac (APPA) milite pour la création d'un Parc Naturel Régional (PNR) dans les Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud. La démarche semble s'enliser lorsqu'il est nécessaire d'y faire adhérer les communes de la CC ELAN et les membres du conseil régional avant de déposer sa candidature auprès du préfet. Elle manque donc de soutien et peut être d'arguments. Dans quel objectif voudrions-nous créer un PNR dans les Monts d'Ambazac ? Le dossier de l'APPA ne répond à cette question que par la protection du patrimoine naturel, architectural et paysager que nous avons déjà évoqué mais ne s'appuie pas sur un projet de développement territorial construit. Sans ce projet, aucune candidature ne pourra être retenue surtout à proximité immédiate d'autres PNR (Millevaches, Périgord-Limousin, ou Brenne).

Dans ce cas, une autre option semble plus réaliste et moins fastidieuse (10 à 20 ans pour un PNR), le territoire des Monts d'Ambazac pourrait décider de faire scission dans la CC ELAN. A l'image de l'ancienne CC des Monts d'Ambazac et du Val du Taurion, un territoire plus restreint et plus cohérent (géographiquement et paysagèrement parlant) pourrait faciliter l'émergence d'un projet commun. Dans ce cas, plusieurs communes, parties du même territoire pourraient allier leurs efforts pour créer ensemble un projet politique de développement basé sur les forces locales.

Par exemple, cette intercommunalité pourrait chercher à favoriser l'élevage pour maintenir un paysage bocager partiellement ouvert et soutenir la production bovine et laitière locale. Mais aussi aider l'installation de maraichers qui alimenteraient écoles et particuliers en

alimentation issue de circuits courts comme c'est déjà le cas pour les cantines scolaires d'Ambazac. Ce genre de stratégies, à terme, seraient des moteurs de mise en valeur d'un patrimoine culinaire de plus en plus riche, lui-même vecteur de tourisme.

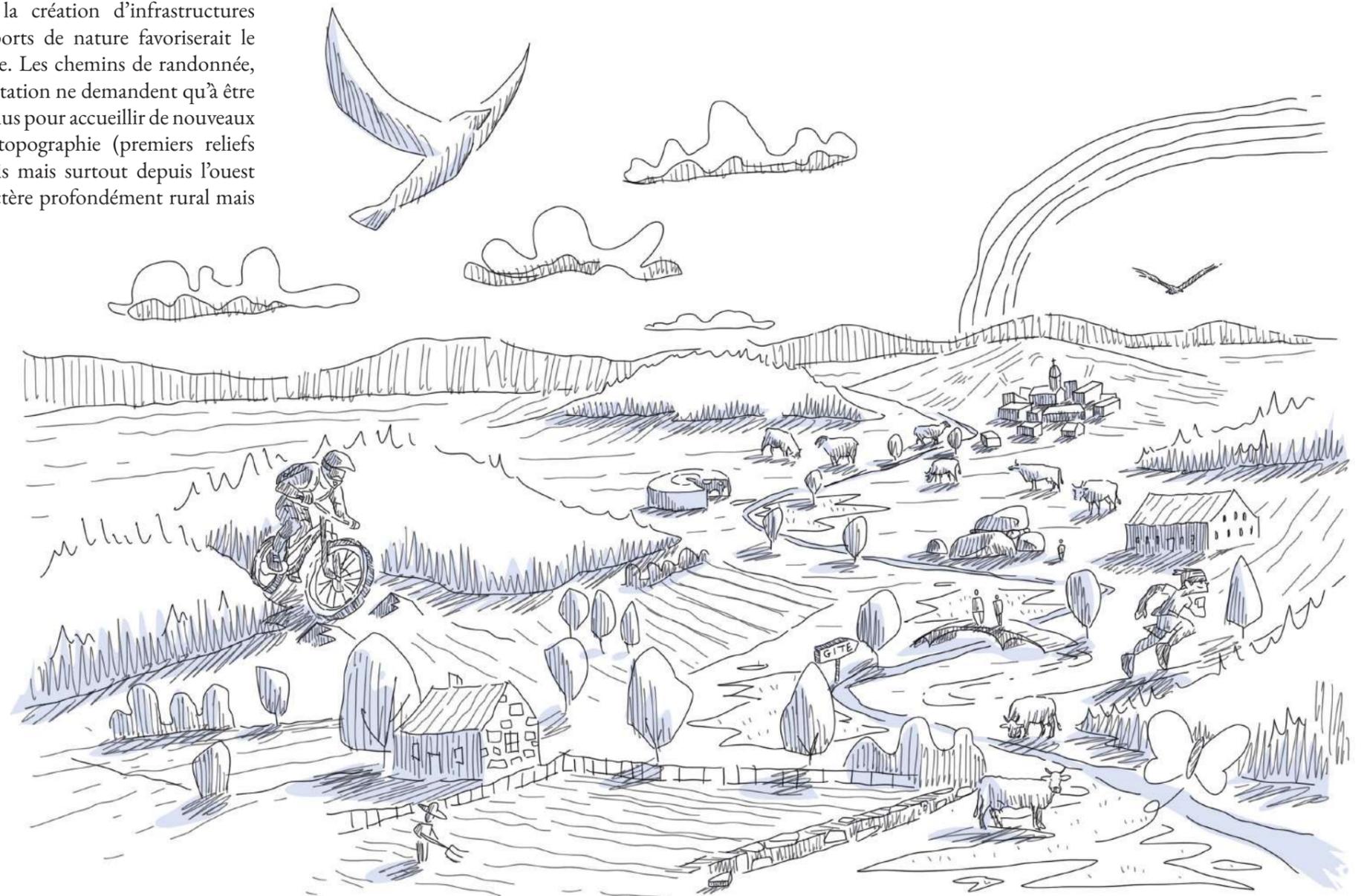
Dans le même objectif, le soutien aux associations, l'entretien et l'aide à la création d'infrastructures ou d'événements de sports de nature favoriserait le dynamisme du territoire. Les chemins de randonnée, de trail, de vtt ou d'équitation ne demandent qu'à être mieux balisés et entretenus pour accueillir de nouveaux pratiquants. Par leur topographie (premiers reliefs significatifs depuis Paris mais surtout depuis l'ouest de la France), leur caractère profondément rural mais

aussi leur proximité à Limoges, les Monts d'Ambazac ont le potentiel de devenir une station de sport-nature de référence. Elle accueille déjà des événements et des structures d'ampleur nationale dans tous ces sports sur lesquels capitaliser pour accompagner le développement spectaculaire de ces pratiques. Les sports de nature consistent d'ailleurs en une approche d'expérience des paysages qui sont souvent confondus avec la nature mais revêtent un intérêt particulier pour permettre de renouer un lien fort avec son environnement.

Enfin, une politique active de remise en valeur du petit patrimoine pittoresque (ponts, lavoirs, murets...) et

des sites remarquables (belvédères, chaos rocheux...), petit à petit abandonnés et engloutis par la forêt, permettrait de créer de vrais sites paysagers autour de ces derniers. En permettant la création d'itinéraires balisés, l'accessibilité aux sites et leur mise en récit, une nouvelle intercommunalité à échelle plus raisonnable pourrait largement favoriser le tourisme vert du Pays.

Si une cette stratégie dans les Monts d'Ambazac était un succès, alors, l'hypothèse d'un PNR des Monts d'Ambazac, de St Goussaud et même de Blond pourrait être portée plus sérieusement par les collectivités locales.



# CONCLUSION

Les Monts d'Ambazac sont donc avant tout une unité géomorphologique aux paysages homogènes mais dont les motifs sont diversifiés. Ses paysages sont à dominante forestière ponctuellement ouverts par des clairières. Dans cette grande unité, on trouve aussi de grandes variations paysagères créées par des situations et des configurations locales, différentes mais qui s'articulent les unes aux autres avec harmonie.

Ces paysages ont longtemps eu une vocation productive (céréales, élevage...) voire industrielle (kaolin, uranium, douglas...) et ont été le théâtre d'une double inversion paysagère. A l'échelle des monts, passé d'un paysage ouvert à un paysage à majorité forestière. A l'échelle territoriale, les monts se referment et s'assombrissent alors que le plateau à leur pied a tendance à s'ouvrir. Aujourd'hui, les potentiels productifs et paysagers des Monts d'Ambazac semblent nombreux mais indécis. A ce titre, ce sont des choix politiques qui influenceront les futures formes des paysages. Notamment dans le cas de l'élaboration d'un projet de territoire, qui favoriserait un développement durable et une mise en valeur paysagère autour de la production agricole locale et du tourisme vert.

Dans ce paysage au futur incertain, quelle pourrait-être la place du paysagiste ?

Il semblerait que le paysagiste puisse participer à toutes les étapes de la constitution des paysages des Monts d'Ambazac. D'abord par sa description, son analyse et son diagnostic, à travers des documents comme des atlas ou, modestement, ce travail d'écriture qui permettent de mieux comprendre le territoire. Pour accompagner les choix politiques ensuite, en vulgarisant les impacts et potentiels paysagers ou en assistant la maîtrise d'ouvrage (collectivités locales) pour l'élaboration d'un projet de territoire. Plus tard, la présence d'un paysagiste paraîtrait également bénéfique par son approche multidisciplinaire dans le cadre d'une candidature à la création d'un PNR.

Enfin, dans un rôle plus traditionnel, de concepteur, le paysagiste pourrait avoir beaucoup de travail autour du réaménagement de sites classés un peu oubliés (Pierre Millier, pont dit « romain »...), de sites de loisirs (étang de Jonas, Domaine de Muret...), mais aussi d'espaces publics comme les places de village qui, dans un scénario de circuits courts (marchés de producteurs...) et d'un paysage attractif (tourisme vert, néoruraux...), pourraient être de futurs cœurs dans la vie dans les Monts d'Ambazac.

# BIBLIOGRAPHIE

ARDILLIER-CARRAS, Françoise. 2010. « La forêt limousine et l'ouragan Martin du 27-28 décembre 1999 ». La Géographie, janvier 2010.

BARTOUT, Pascal. 2011. « De la prédation à la gestion, l'évolution du regard porté sur l'eau en Limousin ». L'homme face aux risques - Dynamiques Environnementales, décembre 2011.

BOUET, Guy. 1979. « Le zonage agriculture-forêt en Limousin ». Norois, juillet 1979.

BOUET, Guy, et Olivier BALABANIAN. 1986. « La forêt : une chance pour le milieu rural limousin ? » Norois, juin 1986.

BOURDU, Robert, et Michel KIENER. 1997. « Arbres remarquables de Haute-Vienne, pays d'Ambazac des puys et grands monts ».

BRUNET, Philippe. 2004. « L'environnement concerté et négocié : un demi-siècle d'exploitation industrielle de l'uranium en Limousin ». Ecologie & Politique, janvier 2004.

Cellule Forêt-Paysage du Limousin. 2002. « Un Guide paysager pour la forêt limousine ». ONF.

CUBIZOLLE, Hervé. 2007. « Origine, fonctionnement et conservation des tourbières ». St Etienne.

DE BROS, Geneviève, et Association pour la Protection du Patrimoine d'Ambazac. 2021. « De l'intérêt d'un parc naturel régional pour les monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud ».

GAUTHIER, Claire, Bertrand FOLLEA, Pierre-Yves PASCO, Olivier (Agence Follea-Gauthier) TAILLIEU, Françoise MAISON, Daniel (DREAL) PETIT, Bernard VALADAS, et Rémi CROUZEVALLE. 2006. « Atlas des paysages en Limousin ».

Groupe de recherche sur l'archéologie des paysages ruraux. 1978. « Archéologie des paysages ruraux fossiles en Limousin : exemple d'une méthode de recherche ». Revue archéologique du Centre de la France, 1978.

LAVAUD, Catherine, et Christophe LEYSENNE. 2013. « 100 ans d'agriculture en Limousin ». Agreste Limousin, mai 2013.

PALOMA. 2016. « Charte forestière territoriale ». <https://www.calameo.com/read/0015319549dfdd6a6b6e5>.

PERIGORD, Michel. 1993. « La notion de paysage de montagne en Limousin ». Norois, 1993.

———. 1994. « Friches et landes en Limousin ». Norois, 1994.

———. 1996. « Paysages limousins et identité régionale ». Norois, 1996.

TILLON, Florent, réal. 2024. Des mines de lithium en Limousin ? L'impossible débat. Documentaire. TELEMillevaches. <https://telemillevaches.net/videos/des-mines-de-lithium-en-limousin-limpossible-debat/>.

VILKS, Askolds. 1998. « Le climat de la tourbière des Duges et de sa région ». Annales scientifiques du Limousin, 1998.

MÉMOIRE «100 ANS DE PAYSAGE»  
ENSAP BORDEAUX - MAI 2024